



Vogüé, Ardèche, du 24 au 28 mars 2014

Congrès du SNEP-FSU

C'est votre affaire !



Votez !

Participez à votre A.G. ou Congrès

Le congrès national du SNEP se tiendra statutairement en 2014 du 24 au 28 mars à Vogüé (07). La période d'élections syndicales qui s'ouvre verra le renouvellement de l'ensemble des responsables du SNEP tant au niveau départemental, territorial, académique que national. C'est donc un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique du syndicat. Ces élections doivent être l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession.

Élections syndicales



Trois scrutins groupés :

- Le scrutin départemental dont l'élection du bureau départemental (S2)
- Le scrutin académique ou territorial dont l'élection du bureau académique (S3)
- Le scrutin national :
 - rapports d'activité et financier nationaux,
 - élection du bureau national, élu au scrutin de liste proportionnel.

Qui vote ?

Tous les collègues syndiqués au titre de l'année scolaire 2013/2014 au jour de l'A.G. départementale (ou territoriale) chargée du dépouillement et convoquée par le (la) secrétaire départemental(e) ou territorial(e) du SNEP.

Quand voter ?

- Dès maintenant en envoyant votre vote à l'adresse indiquée dans le bulletin académique, territorial ou départemental que vous avez reçu et dans lequel figure le matériel de vote.
- En participant au congrès départemental (ou à l'assemblée générale départementale) là où il est convoqué.
- En remettant votre vote à un collègue participant à la commission de dépouillement des votes.

Comment voter ?

Chaque collègue syndiqué(e) doit recevoir le matériel de vote par l'intermédiaire de son (sa) secrétaire départemental(e), académique, territorial(e) ou du (de la) secrétaire national(e) (isolés outre-mer et étranger) :

- bulletin de vote complet (scrutins nationaux, académiques, départementaux)
- enveloppe vierge
- enveloppe – mandat

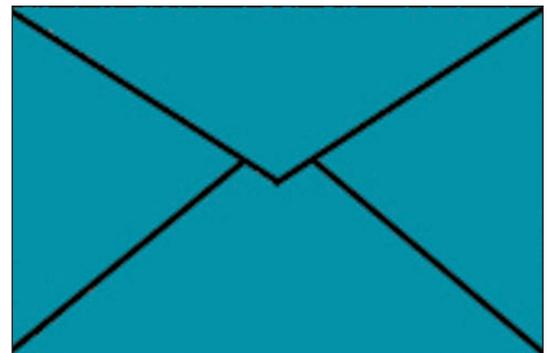
Période de vote :

déterminée dans chaque département et/ou académie

Bulletin de vote Vogüé



Enveloppe bleue



Enveloppe mandat



Venez débattre et construire l'avenir

La préparation du congrès national du SNEP-FSU, qui se tiendra en mars 2014 à Vogüé en Ardèche, est lancée à travers ce bulletin.

- C'est là un moment fort de l'activité syndicale qui va se situer dans une période particulière :
- au moment où notre syndicalisme vient de remporter plusieurs victoires significatives, mais où de nombreuses revendications sont encore à satisfaire ;
 - entre un débat riche sur les contenus du métier à travers l'opération « Manifeste pour l'EPS et le sport scolaire » de l'an passé et le début de nos échanges avec le Conseil Supérieur des Programmes sur socle et programmes ;
 - après un colloque passionnant sur « Sport Demain, Enjeu Citoyen » et au moment où la Ministre du MSJEPVA veut élaborer une nouvelle loi sur le sport ;
 - au moment où ont lieu les négociations sur les missions et le métier d'enseignant ;
 - avant les élections professionnelles de décembre 2014 ;
 - alors que le SNEP-FSU lance la préparation de nouvelles EPS*Siliades* en 2015.

Le congrès du SNEP-FSU, c'est l'affaire de la profession, des syndiqués, bien au-delà des seuls militants. Car ce dont on y débat est bien au cœur des préoccupations des collègues. De quel service public d'éducation, de quelle EPS, de quel sport scolaire, de quel service public du sport, de quel sport ont besoin notre pays et les jeunes tout particulièrement ? Et pour cela, que doivent être nos missions, nos métiers, nos conditions de travail, ... ? Dans quel contexte nous trouvons nous ? Quelle place et quel avenir des services publics ? Quelle évolution nécessaire de notre société ? Comment peser ? Voilà ce qui sera au centre de nos échanges. Cela concerne chaque enseignant-e d'EPS, chaque professeur-e de sport.

Pour dynamiser nos débats, pour favoriser l'échange d'idées, nous avons décidé de changer les formes d'entrée dans nos travaux : plutôt que de longs textes préparatoires à « ingurgiter » et à amender, nous proposons sur 4 grands thèmes, une série de questions qui nous semblent au cœur des enjeux du moment et auxquelles la profession doit s'efforcer d'apporter des réponses après un débat pluraliste, le plus riche possible, la construction de synthèses, la recherche de positionnements communs.

Rentrez dans ces questionnements, vous constaterez que c'est l'avenir de notre métier, de l'Ecole, de l'EPS, du sport, de notre travail concret, de notre rôle social qui est au cœur. Chacune et chacun d'entre vous a des idées à développer, des réponses à apporter, des débats à mener sur ces questions, et sur d'autres qui n'apparaissent peut être pas.

Des réunions sur des thèmes divers, organisées par le SNEP-FSU ces dernières semaines ont attiré de nombreux collègues : 65 en Guyane, 110 en Alsace, 110 à Créteil, 120 à Montpellier, 55 en Martinique, 20 à Montbéliard, 50 dans les Yvelines, etc. Cela montre un fort besoin de rencontres et d'échanges.

En cette période de vœux, le nôtre est que la préparation du congrès soit le moment de la rencontre et du débat avec le plus de collègues possible et qu'un maximum de syndiqués participe aux votes. Il en va de la démocratie dans notre organisation.

L'avenir se construit aujourd'hui, venez apporter votre contribution.

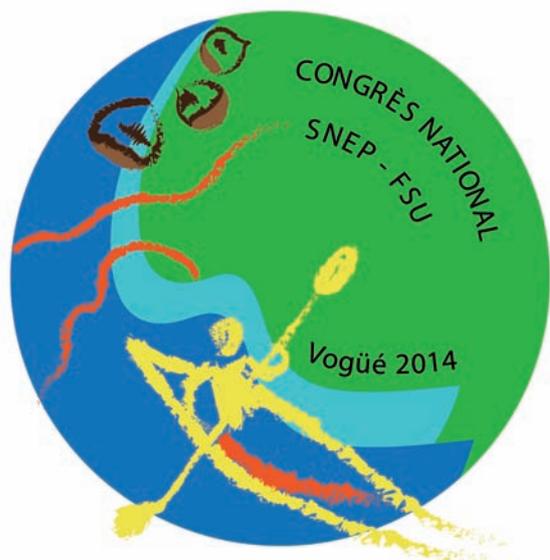


Serge CHABROL
Secrétaire général
19 décembre 2013



SOMMAIRE

- Comment voter 2
- Édito 3
- Rapport d'activité 4-9
- Orientation et liste Unité et Action 10-12
- Orientation et liste École Émancipée .. 13-15
- Appréciation Unité et Action sur RA 16
- Appréciation École Émancipée sur RA ... 17
- Rapport financier 18-19
- Thème 1 20-21
- Thème 2 21
- Thème 3 22
- Thème 4 23
- Centre Eps et Société 24



Rapport d'Activité

Ce rapport proposant un bilan et une analyse de l'activité du SNEP-FSU couvre la période allant du congrès de Guidel (avril 2011), au début de la préparation (novembre 2013) du congrès de Vogüé prévu en mars 2014.



Le SNEP a proposé une analyse du contexte

Au milieu de cette période de trois ans est intervenu le changement de majorité présidentielle.

Avant avril 2012

Au plan économique et social :

Le gouvernement Sarkozy-Fillon et les forces qui le soutiennent « mènent une politique de transformation profonde de notre société, de casse des services publics et des protections sociales, de développement généralisé des concurrences, etc. » (édito d'avril 2012). Une politique ultra libérale sur base d'austérité, avec multiplication de cadeaux aux plus riches et développement des inégalités sociales.

Sur le terrain scolaire :

C'est la période des suppressions massives de postes (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, en EPS 2 sur 3 !). La circulaire préparatoire à la rentrée 2012 est significative d'une orientation pour l'école : « Elle tourne le dos à la réussite de tous les élèves, donne un coup d'arrêt à la démocratisation du système éducatif et au lieu de prendre en compte la diversité des élèves, installe une corrélation entre l'établissement et le public accueilli » (bul. n°855). C'est le dispositif Eclair avec ses dérèglementations, les ERS, les internats d'excellence, la mise en place d'écoles du socle, la remise en place d'un palier d'orientation en 5^{ème}, la poursuite des contre-réformes des lycées, et la réforme de la formation des enseignants-es qui affaiblit considérablement celle-ci. C'est aussi une réforme de l'évaluation des enseignants donnant tout pouvoir au chef d'établissement.

Pour l'EPS :

Est fortement mis en avant le dispositif « cours le matin, sport l'après midi », allant dans le sens d'une EPS minimale centrée sur des objectifs

transversaux (santé, citoyenneté, engagement, ...) avec des compléments d'animation sportive pouvant être assurés par des personnels extérieurs à l'Ecole.

Un point positif, la prise en compte de notre revendication de construction d'un guide ministériel pour les installations sportives.

Concernant le sport scolaire :

Le SNEP dénonce la politique managériale menée, le détachement des cadres, le manque de démocratie, les attaques contre le forfait, l'affirmation d'objectifs irréalistes (doublement du nombre de licenciés en trois ans !) alors que les moyens attribués par l'Etat au sport scolaire sont en réduction.

Sur le terrain du sport :

Les syndicats sont écartés de la nouvelle « assemblée du sport ». La RGPP (révision générale des politiques publiques) et un budget du ministère ridiculement faible (0,14% du budget de l'Etat) aboutissent à la gestion des personnels du MJS par les ministères sociaux, à des services noyés dans la « cohésion sociale », à la transformation des missions des personnels, à la fermeture d'un tiers des CREPS,... C'est la fuite en avant vers la marchandisation du sport et l'abandon progressif des prérogatives de l'Etat, notamment pour l'accès à la culture sportive pour le plus grand nombre.

Sur l'enseignement supérieur :

Le SNEP FSU participe à l'intersyndicale du supérieur et aux actions, en particulier dans chacun des secteurs spécifiques (STAPS, SUAPS, IUFM), concernant notamment l'application à toutes les universités de la LRU et de son volet Responsabilité et Compétences Elargies qui amènent nombre d'universités à être en difficulté budgétaire entraînant diminution d'offres de forma-

tions, augmentation des effectifs dans les cours, suppression de CDD et gel des recrutements.

Après avril 2012

Le dialogue social, mis à mal sous le gouvernement précédent, est relancé.

Sur les questions économiques et sociales :

Le nouveau gouvernement, après avoir, dans un premier temps, pris quelques décisions intéressantes (retraite à 60 ans pour des travailleurs à carrière longue, taxation des hauts revenus, ...), fait très rapidement le choix de l'austérité, en rupture avec les promesses électorales. Le SNEP-FSU constate (édito du 26 août 2012) : « F. Hollande avait promis de « ré enchanter le rêve français » ! ... Force est de constater que nous en sommes encore très loin et le bref état de grâce fait place au scepticisme ». Deux décisions emblématiques sont la ratification, sans consultation populaire, du TSCG (traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro), et la mise en place du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) qui offre 20 milliards aux entreprises sans exigence de contreparties.

Le projet de budget de la Sécu procède de la même orientation, comme la plupart des décisions prises en 2013 et pour le budget 2014. « Les choix du gouvernement se caractérisent par une continuité de la politique d'austérité, la rupture avec la politique libérale et avec le poids de la finance annoncée lors de l'élection présidentielle n'a pas eu lieu. Les inégalités se creusent et ne cessent de s'accroître, le taux de chômage atteint des records. Sous prétexte d'équilibrer les comptes de l'Etat, le gouvernement privilégie la diminution des dépenses publiques tout en recherchant de nouvelles recettes. L'effort est essentiellement supporté par la population qui continue à être



taxée de manière injuste, la politique d'étranglement des services publics perdure et, malgré la démonstration de leur inefficacité, les cadeaux faits aux entreprises sous couvert du dogme de leur compétitivité sont toujours aussi nombreux et conséquents.

Le gouvernement (...) ne s'attaque toujours pas à la réforme fiscale pourtant promise et nécessaire et à une politique ambitieuse visant un autre partage des richesses » (texte du CDNE de sept. 2013).

La réforme des retraites, qui vient d'être votée, est analysée par la FSU et le SNEP comme restant sur la même logique que les réformes précédentes notamment avec l'allongement de la durée de cotisation et le maintien de la décote.

Le gel du point d'indice des fonctionnaires, décidé par le gouvernement Fillon, est maintenu.

Dans le secteur éducatif :

Le décret Chatel sur l'évaluation des enseignants est abrogé. La priorité donnée à la jeunesse et à l'éducation constitue une rupture nette avec la politique précédente. Elle se caractérise par des créations de postes en nombre conséquent (mais par redéploiement sur les autres ministères). Une loi d'orientation et de programmation pour l'École est votée après des consultations larges suivies de négociations avec les partenaires sociaux.

Analyse qu'en fait le CDN de mars 2013 (unanimité - 1 refus de vote) :

« La loi d'orientation confirme l'engagement de

création de 60 000 postes sur 5 ans (...). Ce texte, qui revient sur certaines mesures négatives de la loi Fillon de 2005, acte notamment grâce à l'intervention des syndicats FSU, certaines évolutions par rapport au pré-projet, il fixe une priorité à l'enseignement primaire que nous partageons, mais manque d'ambition à cette étape pour le second degré où il n'est pas réellement en rupture avec les politiques passées en ne revenant pas sur des réformes contestées mises en place ces dernières années. (...)

Pour autant, un certain nombre de décisions ou de reculs par rapport à l'avant-projet initial montrent que le pouvoir est amené à tenir compte des propositions alternatives que portent les organisations revendicatives comme le SNEP ou la FSU et des mobilisations qu'ils mènent ».

La réforme de la formation des enseignant-e-s est revue, mais les nouvelles décisions prises, si elles améliorent le dispositif précédent, ne sont pas à la hauteur des exigences et restent contestables sur bien des points.

Concernant l'EPS et le sport scolaire :

L'action du SNEP-FSU, avec les collègues, et un intérêt affiché du Ministre pour notre discipline et le sport scolaire permettent un certain nombre d'avancées importantes : augmentation du nombre de postes aux concours, EPS obligatoire au CRPE, renforcement du rôle de l'EPS et du sport scolaire dans la loi, écriture d'un décret pour confirmer le forfait de 3h dans le service de tous les enseignants d'EPS et permettant le retour des

cadres UNSS à l'EN, engagement pour le maintien du caractère original du sport scolaire de second degré, engagement d'intégration dans le futur décret sur le métier d'enseignant de la coordination EPS et de la coordination de district UNSS,...

Sur le secteur sport :

La mise en place d'un ministère de plein exercice ne se concrétise pas par un changement net d'orientation par rapport aux choix précédents : les personnels et structures locales restent sous la responsabilité des ministères sociaux et noyés dans la « cohésion sociale et la santé ». La FSU est exclue du nouveau conseil des sports. Les budgets 2013 puis 2014 poursuivent la baisse des crédits et des emplois. Seul bougé, l'engagement de création d'un CTM spécifique au MSJEPVA.

Dans l'enseignement supérieur :

La loi ESR votée en août 2013 ne répond pas aux attentes et n'est pas en rupture avec la politique précédente. Malgré certains objectifs louables sur la réussite des étudiants, cette loi d'orientation avec des moyens contraints et la poursuite de la LRU et des RCE ne permet pas une dynamique de massification et de démocratisation qui reste en panne.

Le SNEP-FSU : une activité permanente, indépendante, qui porte ses fruits

Pendant toute cette période, et quel que soit le gouvernement, le SNEP-FSU a cherché à être fidèle à sa conception d'un syndicalisme indépendant, unitaire, actif et porteur de propositions offensives.

Pour ce faire il valorise des orientations pour son activité :

- informer les collègues, débattre et construire des propositions avec eux ;
- intervenir, agir et négocier avec nos interlocuteurs sur la base d'un rapport de forces établi par la mise en action du plus grand nombre possible de collègues ;
- ne pas opposer revendications spécifiques et générales ;
- être pleinement partie prenante et active de la FSU ;
- rechercher l'unité tout en étant exigeant sur les revendications portées collectivement ;



- valoriser les acquis obtenus pour mieux dynamiser l'action.

Un rapport d'activité ne peut traiter de tout ce qui a fait la vie syndicale des trois années passées, nous avons donc été amenés à faire des choix pour examiner comment nous avons réussi, ou pas, à mettre en œuvre cette conception syndicale telle que décidée au congrès de Guidel : « *la nécessité de construire, soumettre au débat et porter dans l'action des propositions alternatives capables d'apporter des solutions aux besoins de la population et des jeunes* ».

Informers les collègues, débattre et construire des propositions avec eux

Développer l'information a été une constante : cette période a vu le SNEP mettre en place, en plus du bulletin normal, des publications de secteurs (ministère des sports, retraités, enseignants agricole, supérieur, ...) et des dossiers spéciaux, un bulletin magazine comprenant un dossier spécial. Nous avons mis à disposition des collègues, dans le bulletin ou sur le site, des éléments d'analyse notamment sur les questions économiques et sociales avec l'objectif de construire et crédibiliser des propositions alternatives ; mais aussi sur le DNB, ses épreuves, ses référentiels. Nous avons également multiplié les témoignages de collègues et les interviews de personnalités diverses sur des thèmes variés.

Nous avons pris la décision d'envoyer la revue Contrepied, réalisée par le Centre EPS et Société, à tous les syndiqués, ce qui participe de notre volonté de mener le débat sur les questions de contenus de notre discipline.

Le site reste une mine d'informations, comme le fil d'info hebdomadaire. De plus nous avons accentué nos envois de courriels aux syndiqués, ce qui permet d'accélérer l'information et l'interactivité.

Mais l'information ne saurait être seulement descendante. Nous nous sommes organisés pour favoriser l'échange, offrir aux collègues des lieux de rencontre et de construction de revendications. Nous nous sommes ainsi battus pour que les animateurs du sport scolaire puissent être consultés pour le projet quadriennal d'orientation (PQO) devenu suite aux négociations le PNDSS (projet national de développement du sport scolaire). Nous avons multiplié les contacts avec les cadres UNSS. Nous avons réuni régulièrement les commissions nationales retraités, agriculture, commissaires paritaires, etc. Nous avons défini une politi-

que ambitieuse de stages tant sur les questions corporatives que sur les questions de contenus mais aussi autour de thématiques comme les retraites, l'entrée dans le métier, les missions (TZR), les installations sportives, le militantisme...

Notre souci permanent a été de construire avec les collègues des propositions alternatives. Cela a été le cas par exemple pour le sport scolaire (débat autour du projet national de développement, échanges pour améliorer le caractère de service public organisé de façon associative, propositions pour améliorer les finances des AS et le budget de l'UNSS ; ...), mais aussi sur les contenus de l'EPS. L'opération qui l'illustre le mieux est sans doute celle du « Manifeste ». Le SNEP a lancé une réflexion articulant contenus de l'EPS, du sport scolaire et sens du métier à travers un débat national sur la base de la publication d'un avant projet envoyé à l'ensemble de la profession. Cette vaste consultation a permis de rencontrer et d'échanger avec des centaines de collègues, d'amender le projet, et de le finaliser lors des états généraux de l'EPS, les 24 et 25 mai 2012.

Cela a aussi été le cas dans le secteur sport avec l'organisation du colloque « Sport Demain, Enjeu Citoyen » les 30 et 31 mars 2012 et la finalisation de « 10 propositions pour un sport émancipateur », ou avec la réunion des collègues de CREPS du 7 juin 2013 pour échanger sur le projet de décentralisation de ces établissements. Dans ce secteur, l'activité SNEP-FSU s'est orientée sur deux axes intimement liés.

- Comment et avec qui faire évoluer le mouvement sportif et les événements sportifs pour que le sport soit davantage démocratisé et facteur d'émancipation et non d'aliénation et de dérives insupportables ?

- Quels objectifs, fonctionnement, budget, organisation, rôle, missions des personnels du ministère chargé des sports pour qu'il puisse jouer tout son rôle de service public dans le développement et la démocratisation de l'accès aux pratiques sportives ?

Sur les dossiers généraux, nous avons appelé nos collègues à participer aux débats multiples et unitaires, à l'initiative de différents collectifs.

Avec les retraités, le SNEP a mené différentes initiatives pour défendre pensions, pouvoir d'achat et conditions de vie des retraités, composante à part entière de l'activité syndicale. Cette activité se prolonge au sein de la FSU.

Le SNEP-FSU a développé une activité importante sur les questions d'égalité et de mixité dans la FSU et sur le plan de l'EPS, avec un dossier dans le bulletin, la diffusion du Contrepied égalité, des interventions sur les contenus des programmes. La question des inégalités en matière de carrières a été soulevée. Avec 5 associations, nous avons lancé un appel contre l'homophobie dans le sport.

Cependant, nous peinons à avancer sur la question d'un accès plus important de militantes aux structures syndicales nationales, alors que la féminisation des équipes départementales et académiques s'est développée.





Le SNEP a participé à la construction de propositions fédérales, sur les questions économiques et sociales, notamment retraite, services publics, pouvoir d'achat. Constatant nos insuffisances sur les questions de santé, nous venons de créer une commission SNEP-FSU protection sociale.

Il est des dossiers où le SNEP-FSU a particulièrement influé sur la construction de propositions syndicales fédérales. C'est le cas notamment de la formation des enseignants. Nourris de l'expérience particulièrement riche des enseignants d'EPS en ce domaine, nous avons été force de proposition dans la FSU et au-delà (voir nos 9 propositions, bull. 874). Cheville ouvrière, avec d'autres, des différents collectifs de réflexion, des actions et interventions sur ce dossier, le SNEP a acquis tant auprès de nos partenaires que des ministères successifs, une reconnaissance de sa compétence.

C'est le cas aussi sur les questions de contenus d'enseignement avec la participation à une réflexion approfondie dans le cadre fédéral pour préparer les discussions sur la loi, avec construction de propositions communes aux syndicats de la FSU, ce qui n'est pas toujours chose facile. Le SNEP-FSU est à l'initiative de divers débats fédéraux comme par exemple sur l'importance du disciplinaire. Il a co-organisé avec le SNES et le SNUPDEN le colloque « redonner un avenir au collège » les 5 et 6 avril 2011, avec le SNES et le SNUEP les états généraux des lycées en sept.-oct. 2012, lancé avec les mêmes une pétition « pour une véritable refondation de l'école » en

déc. 2012, et participé, dans le cadre FSU, au colloque fédéral « donnons un avenir au système éducatif » ainsi qu'à celui sur l'évaluation des enseignants le 5 juin 2013.

Intervenir, agir et négocier avec nos interlocuteurs sur la base d'un rapport de forces établi par la mise en action du plus grand nombre possible de collègues

C'est fort des actions menées les années précédentes sur le sport scolaire que pendant la campagne des présidentielles nous avons interpellé les candidats notamment pour un engagement sur le décret confirmant les 3h et que, dès la nomination de V. Peillon nous sommes intervenus pour ce décret, et pour la défense du caractère particulier du sport scolaire de second degré, y compris d'ailleurs contre d'autres forces syndicales poussant à une profonde transformation de l'UNSS et des AS (voir épisode de la présidence des AS à la rentrée 2013). Notre pétition sport scolaire, lancée mi septembre 2012 a recueilli 10 000 signatures en 15 jours ! C'est là un exemple de pression organisée pour peser.

Lors des discussions sur le métier d'enseignant, des propositions ministérielles insatisfaisantes et inacceptables nous ont amenés à lancer une pétition et les 3 000 signatures en 48h ont contraint le ministère à satisfaire les revendications du SNEP sur la coordination EPS et la coordination de district.

Une autre action significative : la bataille sur les DGH, pour des postes en EPS et contre les HSA,

contre les postes à cheval, les suppressions de forfait AS, pour les remplacements. Il s'agit là d'une activité permanente, en lien avec les équipes départementales du SNEP et avec les collègues en établissements. Notre opiniâtreté a permis que la courbe des recrutements aux concours s'inverse dès 2011, se confirme en 2012, augmentation accentuée avec la décision du nouveau gouvernement d'abonder de 60 postes le CAPEPS externe dès 2012, pour arriver en 2014 à 1 549 postes au CAPEPS externe. Par contre, les recrutements aux concours internes et réservés restent insuffisants eu égard au nombre de précaires concernés.

Diverses actions intersyndicales ont été organisées contre les suppressions de postes par les gouvernements Fillon et pour l'amélioration des recrutements aux concours (journées nationales les 31 mai, 27 sept. et 15 déc. 2011, 31 janvier 2012, actions locales en 2011 et 2012 dans le cadre du « groupe des 25 », ... Mais depuis le changement de majorité, l'action unitaire se révèle plus difficile, certains syndicats faisant le choix de l'accompagnement des choix ministériels quand d'autres, dont le SNEP et la FSU, poursuivent leur activité en toute indépendance.

C'est sur la base de ses propositions que le SNEP-FSU est intervenu auprès de l'inspection générale, auprès du ministère, auprès des députés et sénateurs et interviendra auprès du conseil supérieur des programmes pour, tout en continuant à contester la logique du socle commun, obtenir, puisque un socle est maintenu, une place radicalement nouvelle de l'EPS dans celui-ci, et pour des programmes repensés.

Lors du débat sur la loi, le SNEP-FSU a bataillé pour que celle-ci prenne mieux en compte l'EPS et le sport scolaire et est intervenu pour obtenir la modification d'amendements déposés au Sénat, entraînant des confusions entre Sport extra scolaire et EPS, sous couvert de projet éducatif territorial ; il a obtenu gain de cause grâce au poids et à la crédibilité que les actions passées de la profession, initiées par lui, lui ont conférés.

De la même façon ce sont les actions menées par la FSU et ses syndicats qui lui ont permis de peser, dans les négociations, sur les choix faits pour la loi d'orientation. Notre intransigeance contre l'école du socle a abouti par exemple à ce que le ministère retire un chapitre favorisant les expérimentations sur celle-ci.

Concernant les installations sportives, c'est bien



l'engagement de la profession avec le SNEP sur ce dossier qui a permis que celui-ci obtienne du ministère Chatel un groupe de travail national destiné à élaborer un cahier des charges sur les installations sportives nécessaires à l'enseignement de l'EPS. Ce travail a débouché sur un guide ministériel faisant référence explicitement aux propositions du SNEP et un outil informatique est en préparation. Nous avons pesé avec les équipes pour contester et limiter la réduction de l'accès aux équipements sportifs pour l'EPS obligatoire et le sport scolaire au nom de la mise en place d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes.

C'est l'activité et les interventions intersyndicales qui ont permis d'obtenir, au MSJEPVA, satisfaction sur notre revendication d'un CTM spécifique.

Mais construire revendications et formes d'actions n'est jamais simple : on l'a vu sur la Formation des Enseignants lorsque le SNEP-FSU a mené l'action pour la qualité des stages. C'est après débat et en donnant dans le bulletin la parole à des collègues d'avis différents que le SNEP-FSU a lancé le mot d'ordre du « refus d'être tuteur dans ces conditions » lors de la première réforme Darcos - Chatel - Péresse. Compte tenu des améliorations apportées par la réforme Peillon-Fioraso, et bien que celle-ci reste insatisfaisante, c'est après un débat compliqué que le SNEP-FSU a modifié son mot d'ordre et décidé d'appeler nos collègues à être tuteurs militants. Sur ce dossier, avec le SNES et le SNUEP, il a lancé une pétition en mai 2013 sur nos exigences pour la mission de tuteur ou tutrice.

Articuler revendications spécifiques et générales

Celles-ci se complètent, interagissent. Les exemples ci-dessus montrent bien l'implication du SNEP-FSU sur l'ensemble des dossiers qui concernent et préoccupent les enseignants d'EPS et les professeurs de sport. Sans délaisser ses dossiers spécifiques, que personne ne traiterait à sa place, le SNEP-FSU participe pleinement à l'activité syndicale sur les dossiers généraux.

Au delà des questions d'installations, de postes, de recrutements, de sport scolaire, de contenus d'enseignement sur lesquels l'actualité nous a amenés à mettre l'accent dans la dernière période, une activité moins visible parce que permanente est celle de la défense des personnels (droits, carrières, mutations, juridique, etc.). Le SNEP-FSU avec ses nombreux commissaires paritaires a poursuivi cette activité qui est le fondement même du syndicalisme.

Deux dossiers ont été particulièrement sur le devant de la scène,

- celui de l'évaluation des personnels : lutte avec nos alliés contre le projet Chatel (décret abrogé par Peillon), bulletin spécial, interventions, colloque intersyndical FSU le 5 juin 2013...

- celui du métier empêché et de la perception de plus en plus importante de passer d'un métier de conception à un métier d'application (bulletin spécial, interventions notamment vers ministère et inspection, question placée au cœur du « Manifeste », défense de collègues par nos secteurs corpo et juridique,...).

Mais le SNEP-FSU a aussi relayé et participé à différentes actions intersyndicales fortes sur des dossiers généraux comme salaires, pouvoir d'achat, emploi, suppression du jour de carence, développement des services publics et de la protection sociale, ... (31 mai 2011, 6 et 11 octobre 2011, 31 janvier 2013, etc.) ainsi qu'à des initiatives dans le cadre de la Confédération Européenne des Syndicats comme la journée contre la pénibilité au travail du 28 avril 2011, celle sur l'emploi en Europe du 14 novembre 2012.

Mais si les enseignants d'EPS se sont mobilisés fortement sur leurs questions spécifiques, nous avons dû constater que malgré les appels du SNEP-FSU, leur engagement n'a pas été toujours à la hauteur escomptée sur les dossiers plus généraux.

Le SNEP-FSU a cherché à mobiliser les collègues contre le projet de loi sur les retraites débattu à

l'automne 2013, pour les différentes actions décidées localement et nationalement, notamment à l'appel de CGT, FO, FSU, Solidaires (semaine d'action du 7 au 11 octobre puis le 15, pressions sur députés et sénateurs). Nous devons bien constater que les mobilisations sur ce dossier n'ont pas été à la hauteur de nos espérances et des enjeux. Un texte ne reprenant pas nombre de propositions scandaleuses du rapport Moreau, quelques éléments positifs même si très insuffisants, une pression médiatique considérable sur le thème on vit plus longtemps il est normal de travailler plus longtemps pour sauver le système par répartition, la désespérance et le doute sur l'efficacité de l'action revendicative, la division syndicale,... sont des éléments non exhaustifs pour expliquer cette faible mobilisation ne permettant pas de remettre en cause le projet. Nous devons poursuivre nos analyses pour les mobilisations à venir.

Etre pleinement partie prenante et active de la FSU

Là aussi les exemples donnés ci-dessus montrent bien l'implication du SNEP dans la FSU, sa participation aux débats et actions.

L'investissement du SNEP dans le FSU, ce sont deux camarades membres du secrétariat fédéral, plusieurs dans des groupes de travail nationaux, des militants du SNEP Secrétaires Départementaux FSU. C'est une présence active et porteuse de propositions, soucieuse de recherche de synthèses dans toutes les instances fédérales. Le SNEP, 3^{ème} syndicat de la FSU, y est écouté et respecté.





Rechercher l'unité tout en étant exigeant sur les revendications portées collectivement.

C'est là une attitude permanente. L'unité syndicale est souhaitée par nos collègues et est facteur d'efficacité. On vient de voir sur les retraites, les dégâts causés par la désunion. Mais cette recherche de l'unité ne peut aboutir à camoufler les divergences, ou à en rester au plus petit dénominateur commun dans l'action. En 2011 et 2012, face à la droite, nous avons réussi à faire des actions unitaires sur des questions comme les postes dans l'éducation ou la défense du pouvoir d'achat dans la fonction publique. Mais nous avons des difficultés concernant la condamnation de réformes comme celles des lycées, des LP ou du socle, que certaines organisations soutenaient. Cela n'a pas empêché le SNEP et la FSU de mener des actions unitaires larges tout en demandant de revenir sur les réformes contestées.

Le travail unitaire dépasse le seul cadre intersyndical. Le SNEP travaille aussi avec des mouvements pédagogiques, associatifs. Dans le cadre du secteur sport il participe au collectif « assises nationales du sport ». Il a organisé avec la FSGT les 9 et 10 novembre 2012 un colloque sur l'apport de Robert Mérand à la réflexion et à l'action actuelles sur le Sport et l'EPS.

Valoriser les acquis obtenus pour mieux dynamiser l'action

Que ce soit lorsque nous avons contraint Chatel à augmenter les recrutements, où lorsque Peillon a

pris en compte notre revendication de décret sur les 3h d'AS, ou encore défendu, face à la Cour des Comptes, le caractère original du sport scolaire de second degré qui fait son dynamisme, puis lorsque le décret a été voté au CTM, lors de l'épisode des discussions métiers sur les coordinations EPS et district UNSS, ou encore lorsque le gouvernement Ayrault a annulé le jour de carence, nous avons communiqué pour mettre en avant ces acquis obtenus grâce à la pression de la profession, sans en rabattre pour autant sur nos autres revendications, non encore satisfaites. Ainsi, se féliciter de l'intégration dans un décret sur le métier de la coordination EPS ou de celle de district UNSS n'amène pas le SNEP à mettre sous l'éteignoir les revendications qui ne sont pas prises en compte.

Valoriser les acquis, même partiels, permet de redonner confiance dans l'action syndicale, de renforcer la mobilisation, qui reste indispensable, pour éviter toute délégation de pouvoir inefficace.

Un SNEP-FSU conforté, reconnu

Nouveau progrès aux élections professionnelles

Les collègues, lors des élections professionnelles d'octobre 2011 ont conforté le SNEP comme seule organisation réellement représentative des enseignants d'EPS en lui accordant 84,5% de leurs voix. Nous ne pouvons que regretter la baisse de parti-

icipation. Désaffection vis-à-vis du syndicalisme ? Cela peut jouer et donc nous interpeller mais la cause principale nous semble être dans les modalités nouvelles et compliquées de vote électronique.

Une adhésion en décalage avec l'image du SNEP-FSU

Si le taux de syndicalisation au SNEP est un des plus forts du paysage syndical français, l'écart entre l'identification de la profession à « son syndicat » (84,5% aux élections) et l'adhésion concrète est important. Si certes nous avons réussi à faire légèrement progresser le pourcentage de syndicalisation, nous n'avons pas totalement réussi à changer de dimension. L'objectif fixé pour le final 2014 (+1 000 syndiqués) matérialise cette ambition.

Le SNEP-FSU, interlocuteur incontournable

Le SNEP-FSU a acquis, par son attitude authentiquement syndicale, indépendante, par sa capacité à porter des propositions novatrices et à mobiliser pour les faire prendre en compte, que ce soit dans le syndicalisme, dans les médias mais aussi auprès du Ministère de l'EN, un statut d'interlocuteur incontournable, d'abord sur les questions d'EPS et de sport scolaire, mais aussi sur d'autres sujets (formation des enseignants, contenus d'enseignement, ...). Les acquis engrangés ces derniers mois (recrutements, contenu du CAPEPS, EPS au CRPE, décret sur le forfait d'AS, situation des cadres UNSS, guide équipements, ...) sont autant de prises en compte de revendications sur lesquelles nous mobilisons en permanence.

Dans le secteur sport, si sa représentativité n'est pas à la même hauteur, le SNEP n'en est pas moins écouté. La mise en place d'un CTM spécifique est une première victoire, mais l'action, y compris dans le cadre intersyndical, doit se poursuivre et s'intensifier pour gagner bien au-delà.

Cette reconnaissance, cette écoute, nous confère des responsabilités que nous entendons pérenniser, dans l'intérêt de nos professions, de nos services publics (éducation et sport) et dans l'intérêt des jeunes dont nous avons la responsabilité.



Motion d'orientation

à l'initiative du courant de pensée

Pour une Ecole, une EPS et un sport émancipateurs dans une société solidaire Développer un syndicalisme actif, unitaire et de transformation sociale progressiste

Le courant de pensée Unité et Action ancre l'action du SNEP-FSU sur la satisfaction des besoins des jeunes et des personnels sur le champ de l'EPS, du sport scolaire et du sport et, avec la FSU, à la satisfaction de ceux, tant sociaux que sociétaux, de la population. Pour ce faire il agit pour un syndicalisme de masse, démocratique et unitaire qui vise des transformations en profondeur de la société.

Un regard et une analyse indépendants, lucides et critiques du contexte social, économique et politique

C'est à partir d'une analyse dialectique et sans concession du contexte mesurant aussi bien les régressions, les stagnations que les avancées, qu'Unité et Action SNEP construit, en toute indépendance, avec les adhérents et la profession, des propositions, des alternatives, et les mobilisations nécessaires pour la prise en compte des revendications.

L'élection présidentielle de 2012 a été marquée par une volonté populaire de rupture avec la politique menée par les gouvernements Sarkozy. Un an et demi après, le constat montre que sur de nombreux points fondamentaux aux plans économiques, sociaux et environnementaux, elle ne s'est pas opérée. Le gouvernement n'a pas pris de distances avec l'idéologie et le système économique dominant (capitalisme financier) qui conditionnent actuellement les politiques européennes, avec le dogme du remboursement de la dette, impliquant des politiques d'austérité, des contre réformes comme l'Accord National Inter professionnel (ANI), les retraites, etc. Ceci entraîne réduction des dépenses publiques, fragilisation des services publics, réduction des protections sociales, développement des inégalités et du chômage. La Modernisation de l'Action Publique (ex. RGPP) poursuit la diminution des moyens et du périmètre des services publics. On le voit clairement au ministère chargé des sports.

Avec d'autres forces progressistes, Unité et Action SNEP intervient pour une réorientation des choix vers l'investissement productif respectueux de l'environnement, la revalorisation salariale, le développement des services publics et des protections sociales, pour relancer l'économie et l'emploi. Cela nécessite de s'attaquer vraiment à la finance, aux spéculations, à la fuite des capitaux. Le gouvernement annonce une réforme fiscale : Unité et Action SNEP agira pour que celle-ci soit basée sur un tout autre partage des richesses.

Sur le secteur scolaire, si le choix du passage d'une politique de suppressions massives de postes à des créations représente une rupture avec les actes des gouvernements Fillon, il se fait malheureusement par redéploiement dans la fonction publique. D'autres choix sont contradictoires et certains insatisfaisants. La loi d'orientation et de programmation votée en 2013 développe un certain nombre d'objectifs intéressants et de dispositions positives (plus de maîtres que de classes en primaire, scolarisation accrue en maternelle, ...), mais elle n'a pas enclenché sur le second degré de remises en cause claires des réformes (lycées, LP, écoles du socle, ...) que nous avons contestées. Le SNEP-FSU doit s'investir dans les débats en cours ou à venir (éducation prioritaire, métiers, collègue, lycées, ...), en provoquer d'autres et mobiliser la profession pour obtenir des transformations en profondeur, porteuses d'une nouvelle ambition pour la démocratisation et la réussite de tous.

S'il est un secteur où la politique menée reste dans la ligne de la précédente, c'est bien celui du service public des sports où il nous faut améliorer le rapport des forces pour que l'Etat se donne les moyens financiers, en personnels, en orientations pour une véritable démocratisation des activités physiques et sportives.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ne connaît pas non plus, fondamentalement, de rupture avec la politique précédente.

Le malaise et le quotidien vécus par nos concitoyens confrontés à la politique d'austérité avec un pouvoir d'achat en baisse, pris en étau entre des salaires insuffisants et des prélèvements de plus en plus conséquents et injustes, un taux de chômage record, des services publics et une protection sociale dégradés... créent abattement et colère. Celle-ci est parfois récupérée, dévoyée, instrumentalisée par des forces réactionnaires dont les propositions, si elles étaient appliquées, seraient encore plus néfastes pour les salariés. Ces forces sont souvent plus entendues du gouvernement que les forces faisant des propositions de transformation sociale progressiste.

Cette situation fait le lit des thèses les plus extrêmes, valorisant l'exclusion, la recherche de boucs émissaires et développant des idées nauséabondes et racistes. L'attitude du pouvoir, notamment à l'égard des Roms, n'aide pas !

Ce contexte interpelle le syndicalisme sur sa capacité à se rassembler. Unité et Action SNEP entend, avec la FSU, dépasser les freins et continuer à travailler pour la construction de propositions alternatives et de mobilisations unitaires tout en étant exigeant sur les revendications.

Des avancées sont possibles...

La réinstauration du dialogue social, la priorité à l'éducation, dans notre secteur l'augmentation du nombre de recrutements en EPS, le décret sport scolaire, la mise en place d'un CTM au MSJEPVA, ... sont autant de signes qui montrent que des possibles existent. C'est là le résultat de la forme d'activité syndicale que nous développons.

Avec une démarche et une stratégie qui est caractéristique d'UA SNEP...

- informer largement la profession, débattre de toutes les questions et construire avec elle des propositions (relation étroite avec les sections départementales et académiques, politique ambitieuse de réunions, de stages, de colloques,



Présentation 2014,

Unité et Action du SNEP-FSU

communication via les bulletins, les sites, les mails...);

- construire un rapport de force en mettant en action le plus grand nombre possible de collègues, élément indispensable pour porter les revendications et négocier ;
- faire des liens permanents entre revendications spécifiques et générales ;
- être pleinement partie prenante et active de la FSU ;
- mettre en exergue les acquis obtenus pour redonner confiance dans l'action collective et mieux dynamiser l'action.

... et une ambition pour l'EPS, le sport scolaire, le sport dans une école et une société émancipatrices

L'EPS, le sport scolaire, le sport, au cœur de l'activité du SNEP et au centre des préoccupations des collègues, sont des vecteurs qui participent des changements de société à opérer. Développer le projet social et culturel de l'EPS, du Sport Scolaire et du sport qu'a bâti le SNEP-FSU avec la profession, est une nécessité.

Ces dernières années, le cœur de la discipline a été malmené et dévoyé. Pour Unité et Action SNEP il faut agir collectivement pour installer l'EPS comme discipline scolaire incontournable dans la formation du futur citoyen et travailler à la définition de contenus riches et ambitieux.

Ils doivent être ancrés sur les pratiques culturelles de référence. Cela nécessite d'articuler des apprentissages spécifiques exigeants avec de grands objectifs de formation, ces derniers ne pouvant être atteints qu'à travers l'acquisition de contenus centrés sur une appropriation critique des activités physiques sportives et artistiques. C'est ce que nous porterons auprès du nouveau Conseil Supérieur des Programmes.

A l'université, il nous faut poursuivre et relancer la question de la place de l'EPS et des APSA comme éléments de la réussite de toutes et tous. La démocratisation, l'accès à la culture sont une visée émancipatrice fondamentale.

Pour Unité et Action, la nouvelle loi d'orientation pour l'école doit être le moment de porter fortement l'ambition pour le service public et laïque d'éducation, d'exprimer nos exigences pour la réussite de tous de la maternelle à l'enseignement supérieur et de lutter contre les déterminismes sociaux. C'est pourquoi Unité et Action revendique la rénovation des programmes, plus et mieux de formation initiale et continue pour les enseignants, une reconnaissance de leur fonction sociale, une revalorisation de leur statut, des salaires... et portera l'ensemble de ces problématiques lors des chantiers ouverts par le ministère.

En ce qui concerne le sport, Unité et Action SNEP développe une conception qui le place au cœur de la société. Une analyse critique des travers de sa marchandisation et de ses dérives doit être poursuivie et amplifiée. La dilution de la politique du sport dans la cohésion sociale et la santé, l'abandon progressif des prérogatives de l'État, notamment pour l'accès à la culture sportive pour le plus grand nombre, amènent Unité et Action SNEP à développer des propositions qui visent à refonder un véritable service public du sport, avec des personnels en nombre suffisant, avec des missions reconnues et valorisées, gérées par un ministère de plein exercice au budget ambitieux. Débattre de nos dix propositions avec l'ensemble des citoyens, des acteurs du sport en France et rassembler autour d'initiatives pour porter, ensemble, les revendications pour la démocratisation du sport, est un objectif à poursuivre et développer.

Pour une société plus juste, plus égalitaire et de solidarité

Face aux politiques d'exclusion et de recherche de boucs émissaires (Cf. Roms), à la montée de la xénophobie, au danger, pour la démocratie et les solidarités, représenté par ceux qui font leur les idées d'extrême droite, le SNEP-FSU doit lutter contre toutes les manifestations contraires aux valeurs humanistes qu'il prône. Le syndicalisme dont il est porteur doit s'engager dans la construction de mobilisations rassemblant l'ensemble des forces sociales attachées à la démocratie, au

progrès social, à l'humanisme, aux partages des richesses économiques et culturelles, aux questions liées à l'avenir de la planète.

Au sein de la FSU, Unité et Action SNEP défend la paix, la coopération, les droits de l'homme, la libre circulation des peuples et l'accueil de celles et ceux qui fuient les guerres, la misère et la répression.

Pour une unité d'action et un fédéralisme fort

Le SNEP-FSU est la troisième force en nombre de la FSU. Unité et Action SNEP prend toute sa place au sein des instances fédérales de la FSU et s'y investit fortement, il s'inscrit complètement dans l'orientation Unité et Action fédérale, majoritaire dans la FSU. Son action vise un progrès social, environnemental et économique pour celles et ceux qui, par leur travail, contribuent aux richesses du pays et répondent aux besoins de la population. Dans le même temps, il agit pour défendre toutes les grandes conquêtes sociales régulièrement attaquées et mises à mal. La défense de la fonction publique, des services publics, d'un système de protection sociale et de santé de qualité et solidaire, des retraites, de la laïcité, de la justice, de l'écologie... se double de constructions de propositions alternatives pour leurs développements.

Unité et Action SNEP se prononce pour l'unité dans l'action et les mobilisations sur des revendications exigeantes et capables de fédérer les salariés.

Unité et Action SNEP vous appelle à voter :

- pour le rapport d'activité de la direction sortante,
- pour le rapport financier,
- pour la motion d'orientation et la liste présentée à l'initiative d'Unité et Action SNEP.



Liste à l'initiative d'Unité et Action SNEP-FSU

Pour une École, une EPS et un sport émancipateurs dans une société solidaire
Développer un syndicalisme actif, unitaire et de transformation sociale

CHABROL Serge	Secrétaire général sortant - LP Château Blanc - Chalette sur Loing - 45 - Orléans Tours	GOMEZ Philippe	Clg Marc Seguin - Saint Etienne - 42 - Lyon
HUBERT Benoît	Secrétaire national sortant - Clg Arthur Rimbaud - Charleville Mézières - 08 - Reims	GRES Lucile	LP Antoine de Saint Exupéry - 87 - Limoges
ANGER Pascal	Secrétaire national sortant - Université Angers - Angers - 49 - Nantes	GUELOU Martine	UNSS - 79 - Poitiers
BENECH Coralie	Secrétaire nationale sortante - Lycée Romain Rolland - Ivry sur Seine - 94 - Créteil	GUELOU Michel	Clg Constant Bourgeois - Guiscard - 60 - Amiens
BRIGLIA Alain	Secrétaire national sortant - Clg M. Seignobos - Chabeuil - 26 - Grenoble	GUERIN Christian	Clg Gaston Coute - Voves - 28 - Orléans Tours
COUTURIER Christian	Secrétaire national sortant - Lycée Jean Monnet - 34 - Montpellier	HAMROUNI Sami	Clg Eugénie Cotton - Argenteuil - 95 - Versailles
CREMONESI Bruno	Secrétaire national sortant - Clg Victor Hugo - Aulnay - 93 - Créteil	HENNOUNI Mehdi	Clg Camille Claudel - Civray - 86 - Poitiers
FAYEMENDY Jean	Secrétaire national sortant - Retraité - Versailles	HERAUD Carline	LGT René Gosciny - Drap - 06 - Nice
FOUQUET Michel	Secrétaire national sortant - Clg P de Ronsard - 75 - Paris	HINGANT Martine	Lycée François Villon - 75 - Paris
FRANCOIS Nathalie	Secrétaire nationale sortante - Clg Charles Lemaître - Aunay sur Odon - 14 - Caen	JOST Samuel	SEP Hyacinthe Friant - Arbois-Poligny - 39 - Besançon
GALMICHE Anne	Secrétaire nationale sortante - Retraîtée - Nancy	JOUFRET Éric	Lycée Claude Monet - Le Havre - 76 - Rouen
GOUDARD Alain	Secrétaire national sortant - Clg Lou Castellans - Marguerites - 30 - Montpellier	KETFI Francine	Clg Rosa Parks - Gentilly - 94 - Créteil
LEMONNIER Polo	Secrétaire national sortant - LP Victor Lépine - 14 - Caen	LAFONTAN Jean	Retraité - 92 - Versailles
PONTAIS Claire	Secrétaire nationale sortante - ESPE - Saint Lô - 50 - Caen	LAPERCHE Pierre	Clg Dorval - Orly - 94 - Créteil
PRZYBYLAK Danièle	Secrétaire nationale sortante - Clg Fernig - Mortagne du Nord - 59 - Lille	LAUDE Damien	Lyc Amiral Pierre Lacaze - Ste Clotilde - 974 - La Réunion
SABLIC Didier	Secrétaire national sortant - Lycée Edouard Branly - Créteil - 94 - Créteil	LEGEIN Marc	Lyc des Sept Mares - Maurepas - 78 - Versailles
VERGÉ Denis	Secrétaire national sortant - Clg Giraut de Borneil - Excideuil - 24 - Bordeaux	LEGUERINEL Marc	Lycée Alain Lesage - Vannes - 56 - Rennes
ANSEL Christophe	Clg Felix Eboué - Fessenheim - 68 - Strasbourg	LEQUEUX-JOUBERT Florian	LP JB. Corot - Beauvais - 60 - Amiens
ARISTIDE David	Clg Abymes Bourg - Les Abymes - 971 - Guadeloupe	MACHEFAUX Claire	Clg Ph. de Commynes - Niort - 79 - Poitiers
BARDIN Béatrice	Lyc J. Cœur - Bourges - 18 - Orléans Tours	MAJEWSKI Alexandre	Clg Ponsard - Vienne - 38 - Grenoble
BASSIS Patrick	LPO Jean Mermoz - 34 - Montpellier	MARECHAL Bruno	Clg Alexandre Dumas - Maurepas - 78 - Versailles
BAUDELET Marie-Claude	Retraîtée - 80 - Amiens	MARET Jo	Clg Jean Jaurès - Cransac - 12 - Toulouse
BECKER Alain	Retraité - Président du centre EPS et Société - 75 - Paris	MARTIN Pascal	Clg Condorcet - Nailloux - 31 - Toulouse
BLANCHARD Didier	Clg du Westhoek - Coudekerque Branche - 59 - Lille	MATHIEU Patrick	Clg Michelet - Vanves - 92 - Versailles
BOJKO Nathalie	Clg les Garcins - Briançon - 05 - Aix Marseille	MAUVILLAIN Christophe	Lycée Charles Coulomb - Angoulême - 16 - Poitiers
BOULC'H Joseph	LEGTA Théodore Monod - Le Rheu - 35 - Rennes	MEDORI Jean Michel	LP J. Antonini - Ajaccio - 20 - Corse
BOULOGNE Marc	LPO CTSC Pierre Forest - Maubeuge - 59 - Lille	MOLENAT Sébastien	Lycée Saint Exupéry - Marseille - 13 - Aix Marseille
CALMES CAZALETS Cécile	Clg François Magendie - 33 - Bordeaux	MOULIN Yvan	ESPE Grenoble - 38 - Grenoble
CAQUELARD Benoît	Clg de Montgaillard - St Denis - 974 - La Réunion	MOUTON Fanny	Clg Kerentrech - Lorient - 56 - Rennes
CARPENTIER Joëlle	Retraîtée - 63 - Clermont Ferrand	MULLER Fred	LP de Kahani - Ouangani - 976 - Mayotte
CASTELLAN André	Lycée Louis Rascol - Albi - 81 - Toulouse	NATTER Gwenaëlle	DRJSCS Lorraine - 54 - Nancy
CHAFIOL Christine	Clg Pablo Neruda - St Pierre des Corps - 37 - Orléans Tours	PELTIER Mélanie	Clg François Mauriac - Louvres - 95 - Versailles
CHAISSY Benoît	Clg A. Minard - Tonnerre - 89 - Dijon	PEPIN Jacques	LP F.D. Roosevelt - Mulhouse - 68 - Strasbourg
CHARDEVEL Sylvie	Clg Louataux - Champagnole - 39 - Besançon	PERMINGEAT Gérard	Clg Maurice Genevoix - Toulon - 83 - Nice
CHARLIER Bernard	Retraité - 14 - Caen	POITOU Jean Paul	Clg Pierre Flamens - Castelsarrasin - 82 - Toulouse
CHARLIER Nina	Clg Langevin Wallon - Blainville sur Orne - 14 - Caen	PONS Florent	Clg La Chenaie - Mouans Sartoux - 06 - Nice
CHAUDIER Thierry	Lycée Théodore de Banville - Moulins - 03 - Clermont Ferrand	PONTAIS Hugo	Lycée Marcelin Berthelot - Pantin - 93 - Créteil
CLOAREC Nathalie	Clg Vallée du Loir - Seiches sur le Loir - 49 - Nantes	RAYMOND-QUIRION Laurence	Clg Jean Monnet - Vertou - 44 - Nantes
DE CARLO Alain	Clg De Lussac - Lussac - 33 - Bordeaux	REITCHESS Serge	Clg Marie Curie - Les Lilas - 93 - Créteil
DELBART Lionel	LPO Camille Desmoulins - Le Cateau Cambresis - 59 - Lille	REMILLIEUX Sébastien	CREPS - Antibes - 06 - Nice
DELLARD Natacha	Clg de Baleone - Sarrola Carcopino - 20 - Corse	ROTENBERG Michel	DRJSCS - 75 - Paris
DELSARD Aurélie	LEGTA Bourges le Sollier - Le Subdray - 18 - Orléans Tours	SCHNEIDER Isabelle	Clg Pierre et Marie Curie - La Talaudière - 42 - Lyon
DELTOUR Anthony	Lycée Français - Barcelone - 99 - Espagne	SELLIER Sylvie	Lycée A. Malraux - Gaillon - 27 - Rouen
DORÉ Pierre-Yves	DDCSPP Ile et Vilaine - 35 - Rennes	SELS Jacotte	Clg les Prés - Montigny le Bretonneux - 78 - Versailles
DURTH Jean-Pierre	Clg Jean Lurçat - Brive la Gaillarde - 19 - Limoges	SOBAC Laetitia	Clg La Fontaine - Laxou - 54 - Nancy Metz
EGEA Andrea	Lycée Léon Gontran Damas - Cayenne - 973 - Guyane	SOREAU Martine	Lycée Georges DUBY - Luynes - 13 - Aix Marseille
FROHRING Dominique	Lycée Aristide Briand - Gap - 05 - Aix Marseille	STODEZYK Eric	SEP du Lycée François Rabelais - Dardilly - 69 - Lyon
GAVARY Louise	Retraîtée - 75 - Paris	SVRDLIN Andjelko	Clg Henri Wallon - Martigues - 13 - Aix Marseille
GIRAUD Julien	Clg Aimé Césaire - 75 - Paris	VISSE Jean Claude	UFR STAPS - Orsay - 91 - Versailles
GIROUD Christel	Lycée Gustave Eiffel - Rueil Malmaison - 92 - Versailles		

« Liste à l'initiative de l'École Emancipée »

« Porter nos revendications avec détermination,
quel que soit le pouvoir en place ! »

Véronique Bonnet, Surgères, 17
Chrystel Ferignac, L'île d'Olonne, 85
Nicolas Habera, Leers, 59
Valérie Soumaille, Poitiers, 86

Membres du bureau national sortant,

Et :

Aubarbier Guy, Poitiers 86
Auvinet Valérie, Surgères, 17
Bahl Raymond, Strasbourg 67
Baquet Carole, Le Havre, 76
Bédiée Jean-Damien, Poitiers, 86
Bekhtari Mélissa, Valence d'Agen, 82
Bellesoeur Marie-France, Ingré, 45
Bellesoeur Etienne, St Jean de Braye, 45
Bennejean Cécile, Poitiers, 86
Bertolino Guy, Montpellier, 34
Caubet Philippe, Auxerre, 89
Chaudieu Véronique, Poissy, 78
Ferté Lysiane, Poitiers, 86
Gagnier Gérard, Beaufort, 26
Greffioz Jean, Annecy, 74
Guillot Gérard, Poitiers 86
Herbez Frédérique, Ste Clotilde, 974
Laget Emmanuel, L'île d'Olonne, 85
Laguillaumie Pierre, Chevannes, 89
Lajaumont Sonia, Limoges, 87
Laurentin Marie-Pierre, Poitiers, 86
Leprêtre Yvan, Saintes, 17
Maillet Jean, Montargis, 45
Maillet Toinette, Montargis, 45
Maratier Josy, Saujon, 17
Massat Bernard, Poitiers 86
Mayeras Pascale, La Rochelle, 17
Pénitot Jacques, St Denis de la Réunion, 974
Pffifer Michèle, Saintes, 17
Prisot Arnaud, Auxerre, 89
Solbes Corinne, Surgères, 17
Vey Daniel, Paris, 75



Après 10 ans de droite au pouvoir, dont 5 ans de Sarkozysme, les électeurs-trices de F. Hollande attendaient une amélioration de leurs conditions de vie. Le changement ne devait-il pas être pour maintenant ? Or, après plus de 18 mois de pouvoir social-libéral, la période est toujours aussi rude pour les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, et particulièrement les femmes.

Le syndicalisme, en grande difficulté pour obtenir des victoires face à la violence des attaques des gouvernements précédents, semble aujourd'hui en plus grande difficulté encore. Sur fond de division entre organisations visant une réelle transformation sociale et organisations développant un syndicalisme d'accompagnement du nouveau pouvoir, il se heurte en effet à la question suivante : Comment s'opposer à une politique toujours libérale et lutter contre la résignation qui s'est emparée d'une grande partie de la population, sans se couper d'une base qui a massivement voté pour Hollande, ni compromettre leurs chances de participer à d'éventuelles négociations ?

Les militantEs de l'ÉE se retrouvent, avec d'autres, pour combattre les politiques régressives, porter débats et propositions, refuser fatalisme ou accompagnement des mauvaises réformes Ayrault/Hollande, comme ils/elles ont lutté toutes ces dernières années de droite au pouvoir. C'est sur ces bases que s'est constituée cette liste « à l'initiative de l'ÉE ».

Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère...

La crise financière de 2008 dont les capitalistes sont les seuls responsables est devenue une crise économique et sociale qui n'en finit pas. La situation dégradée de l'emploi pèse lourdement sur le financement de notre système de protection sociale basé sur les cotisations salariales et patronales liées aux salaires. La régression du pouvoir d'achat des salariéEs et des retraitéEs, la remise en cause d'acquis sociaux, les cadeaux faits aux patrons, la dégradation du droit du travail, la réduction des services publics ... **aujourd'hui comme hier, de cette société là, on n'en veut pas !**

Nos vies valent toujours plus que leurs profits !

« Mon véritable adversaire c'est le monde de la finance » déclarait le candidat Hollande en janvier 2012. Mais cet affrontement se résume à une succession de reculades et promesses non tenues. Quant à la grande réforme fiscale promise, enterrée hier, de retour aujourd'hui : plan sincère de gauche ou tactique anti incendie ? Les multiples niches, exonérations, déductions et optimisations fiscales qui amputent de plus de 70 milliards d'euros les caisses de l'Etat, continueront-elles de servir l'intérêt des riches et des actionnaires ? En s'attachant prioritairement à mettre en œuvre une politique de redressement des finances publiques par une rigoureuse purge des dépenses plutôt qu'en s'attaquant à ce qui obère les recettes, la loi de finances pour 2014 va continuer de faire payer la dette publique à la population qui n'en est pourtant pas responsable ! Les exemples de pays Européens où sévissent les politiques d'austérité sont criants : quand ni les services publics, ni le système de protection sociale ne jouent plus leur rôle de redistribution des richesses, la misère se développe à grande vitesse et l'espérance de vie recule.

De l'argent il y en a, de plus en plus, dans les caisses du patronat !

Les moyens de développer les services publics et une protection sociale solidaire pour touTEs existent ! Même s'il stagne depuis 2012, le PIB de la France, résultat du travail des salariéEs, a atteint des valeurs qui permet-



traient sans problème de financer la solidarité constitutive des droits sociaux collectifs auxquels nous sommes attachés. La bourse a retrouvé une santé étourdissante, les grandes entreprises n'ont jamais fait autant de profits, **il est grand temps de reprendre au capital les 10% de richesses qu'il s'est accaparé au détriment des salariéEs.**

Les politiques menées doivent servir les 99% que nous sommes :

Faut des moyens, pas 3 fois rien, il faut des postes, faut du fric pour l'service public ⁽¹⁾.

Avec un budget global pour 2014 bâti sur une réduction des dépenses de 15 milliards d'euros, le gouvernement fait le choix de dégrader encore les services publics et la protection sociale. La baisse de 4% du budget du ministère des Sports et de la Jeunesse, amène par ex une réduction de 50% pour l'action « promotion du sport pour le plus grand nombre ». Du point de vue de l'emploi : le non remplacement systématique d'un départ à la retraite sur deux qui a entraîné la suppression de 150 000 emplois dans la fonction publique d'Etat entre 2007 et 2012 a été stoppé. Certes, l'annonce de la création de 60 000 emplois en 5 ans préserve l'éducation nationale de nouvelles suppressions. Mais le compte n'y est pas puisque ce sont plus de 80 000 postes qui y ont été perdus sous Sarkozy et que le budget 2014 prévoit des suppressions qui vont toucher la quasi-totalité des autres secteurs, dont le ministère des Sports et de la Jeunesse, et entraîner une nouvelle dégradation de la qualité du service rendu aux usagers et des conditions de travail des personnels.

En lieu et place de la « Refondation » de l'Ecole...

Rappelons, avec la FSU, qu'une Ecole qui forme aux grands enjeux de société doit permettre à touTEs les élèves de développer une lecture critique du monde par les apports de toutes les disciplines. Pour l'ÉÉ, le maintien de la référence au socle commun et de son outil d'évaluation, le LPC, dans la loi dite de refondation de l'Ecole est significatif d'une politique éducative qui demeure d'orientation libérale. Conformément aux diktats européens, elle est conçue comme élément d'amélioration de la compétitivité économique, et loin de viser la réussite et l'émancipation de touTEs, travaille l'employabilité d'une partie de la jeunesse en se centrant sur des savoirs et compétences « de base ». Le socle commun n'aurait pas été plus acceptable hier, s'il avait comporté un huitième pilier pour l'EPS. Ce n'est pas, aujourd'hui, le rajout du mot culture pour en faire le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui le rend plus admissible à nos yeux. Comment imaginer que des savoirs disciplinaires ambitieux pour nos élèves puissent être compatibles avec le socle maintenu ?

En EPS, les hausses continues d'effectifs impactent particulièrement les conditions d'enseignement et d'apprentissage. La rigidité des programmes et

les exigences certificatives incohérentes et irréalistes du DNB au BAC, induisent souffrance des enseignantEs et appauvrissement des expériences motrices proposées aux élèves. Le plaisir d'apprendre passe aussi par des contenus variés et porteurs de sens.

... Construire ensemble une Ecole et une Education Physique émancipatrices



Former à l'Ecole des citoyenNEs cultivéEs, autonomes, créatifs-ves, capables de sens critique et d'expressions libres, peut-il se faire sans repenser les modes d'organisation, les structures et les méthodes pédagogiques ? Peut-on viser la réussite de touTEs les élèves sans poser les questions liées aux mises en œuvre favorisant le désir et le plaisir d'apprendre ; aux modes d'évaluation, de notation, de certification ; aux rythmes d'apprentissage de chaque citoyen-élève ; aux rapports professeur / élève ? Amener les élèves à être de plus en plus autonomes dans leurs apprentissages est-il possible sans affranchir l'Ecole de l'autoritarisme généralisé qui y sévit ? La formation initiale prépare-t-elle aujourd'hui de futurs enseignantEs concepteurs-trices / chercheurs-euses / créatifs-ves ? Peut-on exercer sa liberté pédagogique quand on est somméE d'appliquer des programmes ou référentiels dénués de sens ? Pour que l'Ecole joue son rôle d'ascenseur social, il faudrait bien autre chose que ce que propose la loi de refondation.

Parce qu'elle dessine la société de demain, professionnellEs liéEs aux métiers de l'éducation et usagers doivent être associéEs à la construction d'une Ecole émancipée à la fois de l'utilitarisme qui lui est assigné et de l'autoritarisme généralisé dans lesquels elle est enfermée.

Dans cette Ecole, le sport notamment de compétition, peut-il être la référence culturelle de l'Education Physique que nous défendons ? Véritable miroir du système capitaliste cynique et prédateur que nous combattons, l'actualité sportive (inter)nationale condense blanchiment d'argent sale, triches, mensonges, dopage, exploitations de travailleurs-esclaves (coupe du monde de foot au Qatar, JO de Sochi), atteinte à l'environnement ou à la santé, mépris des populations délogées, indécence des dépenses. Pour l'amour des jeux, on ferme les yeux sur les valeurs humanistes fondamentales (athlètes volées, droits de l'homme bafoués (JO de Pekin), loi anti gays (JO de Sochi-Russie). Les requins de la finance là aussi spéculent et sont récompensés (Lakshmi Mittal porteur de la flamme aux JO de Londres), et que dire du monde du football français qui refuse de se soumettre à l'imposition à 75% de la partie des salaires dépassant 1 million d'euros par an ? Pour les militantEs de l'EE, si l'activité physique peut être émancipatrice, le sport institué est intrinsèquement porteur de valeurs aliénantes et destructrices (compétitivité, sélection...).

(1) Sur l'air de Bellaciao.



**Pour tout ce qui précède :
Assez tergiversé, reprenons le combat !**

La politique du gouvernement Hollande/Ayrault c'est : des budgets pour 2013 et 2014 poursuivant les suppressions de postes dans le secteur public ; les salaires des fonctionnaires gelés pour les 3^{ème} et 4^{ème} années consécutives ; une loi de refondation de l'Ecole qui ne remet pas en cause la vision libérale de l'éducation ; un accord interprofessionnel attaquant le droit du travail ; une nouvelle réforme des retraites en droite ligne avec les réformes précédentes ; la poursuite des expulsions des migrantES sans papiers... **Bref, une politique dans la continuité de celle que nous n'avons cessé de combattre quand elle était menée par la droite au pouvoir.**

Transformer la société pour en faire une société plus juste et solidaire ne peut se faire sans un rapport de force favorable à la prise en compte de nos revendications. Les concertations en tout genre mises en place par le gouvernement, si elles rompent avec le déni de démocratie de la période Sarkozy, se traduisent par des propositions gouvernementales dont les fondements restent d'orientation libérale. **Notre syndicalisme ne peut se satisfaire de ce simple changement de ton...**

Le syndicalisme de transformation sociale est confronté à la division orchestrée par les organisations syndicales réformistes et au souci de ne pas se couper d'une base qui a voté très majoritairement Hollande. Il a cependant la responsabilité d'organiser la résistance à la libéralisation de la société.

C'est d'une réelle alternative aux politiques libérales dont nous avons besoin

Nous ne voyons en effet pas comment nos revendications pour l'EPS, le sport scolaire ou l'accès aux pratiques physiques pour touTES pourraient

être satisfaites dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique qui a remplacé la RGPP mais poursuit le même objectif de restriction des moyens.

Pour imposer nos revendications, construire les mobilisations !

Le SNEP a maintes fois fait la preuve de sa capacité à mobiliser sur les questions relatives à l'EPS, au sport scolaire et au sport. Sa représentativité incontestable lui confère une responsabilité particulière pour faire avancer les revendications sur son champ spécifique. Mais avec l'analyse que nous portons de l'orientation gouvernementale, il est pour nous illusoire de penser que ces revendications spécifiques pourraient aboutir dans le contexte de la politique générale actuelle, tout comme il est malheureusement illusoire de croire que sans mobilisations et bien qu'il mène le pays vers une crise sociale majeure, le gouvernement pourrait changer de cap.

Autrement dit, nous pensons qu'aussi fort qu'il soit, le SNEP ne pourra obtenir de victoire syndicale pérenne qu'en s'inscrivant dans une posture combative de construction de mobilisations susceptibles d'imposer un système basé sur une autre redistribution des richesses. Loin d'abandonner les revendications spécifiques à nos métiers, nous défendons l'idée que c'est parce qu'un mouvement social large aura pu imposer une alternative aux orientations libérales, que nous reconquerrons des services publics rénovés et démocratisés et parmi eux des services publics Jeunesse et Sports et Education Nationale émancipateurs dans lesquels nous aurons toute notre place.

C'est cette orientation que défend l'ÉÉ au SNEP. Celle d'un syndicalisme critique du libéralisme et lucide sur les dérives sociales-libérales. Un syndicalisme courageux qui porte ses mandats avec détermination soutenu par les mobilisations qu'il encourage et organise quel que soit le pouvoir en place. Un syndicalisme qui participe sans ostracisme aux collectifs unitaires de mobilisation, aux campagnes d'éducation populaire, aux AG de grévistes, pour porter les alternatives crédibles aux choix imposés par les pouvoirs en place. Un syndicalisme qui aide ses adhérentES à comprendre que le contexte général et ses conséquences sur leur métier résultent de choix idéologiques qui ne sont pas inéluctables, et ce faisant, lutte contre la résignation, redonne l'espoir d'un autre monde possible, favorise les mobilisations les plus larges... pour permettre au mouvement social d'être enfin entendu et *in fine* à nos revendications spécifiques d'aboutir.

**Vous partagez ces orientations ?
Renforcez la place de l'ÉÉ
au SNEP-FSU,
votez et faites voter pour la liste
« à l'initiative de l'ÉÉ » !!**

Unité et Action appelle à voter pour le rapport d'activité, pour le rapport financier et pour la liste à l'initiative d'Unité et Action

Le Rapport d'Activité (RA) proposé par la direction nationale porte sur ces trois dernières années. Le contexte a évolué, et le RA met en évidence les analyses portées, sur celui-ci, sans complaisance aucune, quel que soit le gouvernement en place. Il montre la permanence de la stratégie du SNEP-FSU, comment il a sans cesse cherché à développer le débat avec la profession, à porter ses propositions, à créer le rapport de force pour peser et gagner sur les revendications.

Syndicat disciplinaire, le SNEP s'est toujours attaché à inscrire celles sur l'EPS, le sport scolaire, le sport, nos métiers, dans les grandes questions sociales qui concernent toute la population (les retraites, les salaires, les services publics...). Le RA montre comment nous avons cherché à mobiliser avec nos partenaires de la FSU et d'autres organisations dans le cadre de configurations unitaires variables selon les sujets et les contextes. Ceci bien évidemment avec des issues et réussites diverses.

Le RA ne masque pas les difficultés que nous avons eues parfois à mobiliser. Il met en évidence la nécessité du travail au sein de la FSU pour la renforcer et l'enrichir, ainsi que l'importance de la recherche de l'unité, mais sans jamais trahir ni minorer nos revendications.

Cette orientation a permis d'enregistrer des avancées significatives comme le guide MEN sur les équipements sportifs, ou l'augmentation des recrutements, amorcée sous les gouvernements Sarkozy-Fillon, accentuée ensuite, dans un nouveau contexte plus favorable. Notre activité et le poids du SNEP ont permis d'obtenir satisfaction sur des dossiers aussi emblématiques que le décret confirmant les 3h, la coordination EPS et celle de district UNSS. Ces acquis doivent aider à amplifier l'action sur d'autres revendications qui attendent toujours d'être satisfaites.



Avec les syndicats de la FSU nous avons pesé pour infléchir la loi d'orientation ; maintenant, sur des dossiers comme métier, éducation prioritaire, formation des enseignants, etc., des avancées sont actées, des garanties élargies, mais nous maintenons vigilance et pression tant trop de points demeurent insatisfaisants et nombre de revendications non prises en compte.

Cette forte activité nécessite des moyens importants que le rapport financier illustre parfaitement.

Unité et Action considère que notre syndicat a tenu les engagements qui étaient les siens au précédent congrès. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire.

En approuvant le rapport d'activité du SNEP-FSU, ainsi que le rapport financier, en votant pour la liste Unité et Action, vous pèserez pour que le SNEP-FSU développe encore son orientation syndicale.

N.B. : la direction du SNEP-FSU, par souci de fonctionnement démocratique et recherche de synthèse, a fourni l'avant projet de RA à la tendance EE afin qu'elle lui fasse part de ses remarques, et a pris en compte un certain nombre de celles-ci.

Réponse de l'École Emancipée au Rapport d'Activité (RA) national

Porter une appréciation sur le rapport d'activité national est un exercice d'autant plus difficile qu'en l'absence de « fenêtres » permettant l'expression des divergences au sein même du RA, il ne peut se conclure au SNEP que par un vote sans nuance de tout le bilan. Le retour que nous avons fait à la direction suite à son envoi « pour avis » du projet de RA, a permis la prise en compte d'une partie de nos remarques dans la version finale. Il reste cependant des points sur lesquels nous sommes en désaccord... ChacunE déterminera notamment après lecture de ce qui suit, sa propre appréciation du rapport d'activité.

L'EE est en désaccord avec la direction nationale du SNEP, quand par exemple...

- Fin Août 2012, elle repousse notre demande d'inscrire comme une priorité la mobilisation la plus large contre la ratification parlementaire du nouveau traité européen et de sa règle d'or conduisant inévitablement aux politiques d'austérité que nous connaissons depuis, et quand 100% de sa délégation au Conseil National de la FSU vote contre la signature par la FSU de l'appel unitaire à la manifestation nationale du 30 septembre sur ce sujet. Manifestation qui a rassemblé plus de 80 000 personnes !
- En Mars 2013, elle déclare à plusieurs reprises aux membres du conseil national que pour ne pas désespérer nos collègues il ne faut pas « diaboliser » le gouvernement par une critique trop ouverte de sa politique, mais qu'il convient au contraire d'insister sur la prise en compte par le nouveau pouvoir de revendications portées par le SNEP et la FSU...
- Elle écrit que le texte de la loi de refondation de l'école « (...) n'est pas *réellement* en rupture avec les politiques passées (...) », alors que nous faisons, nous, l'analyse qu'elle s'inscrit dans la réelle continuité des politiques éducatives libérales menées par la droite au pouvoir.
- Elle semble penser que le rajout du mot *culture* pour en faire le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, va modifier la logique de celui-ci. Et quand elle justifie par le fait que le socle existe, son travail pour que l'EPS y soit intégrée.

Nous écrivons dans notre texte d'orientation :

Pour l'EE, la division syndicale et le fait que 60% de la profession a voté Hollande au premier tour de la présidentielle, s'ils font partie du contexte, ne peuvent dégager le syndicalisme de transforma-



tion sociale dont se revendique le SNEP-FSU, de la responsabilité d'organiser la résistance à la poursuite de la libéralisation de la société. En défendant un syndicalisme critique du libéralisme et lucide sur les dérives sociales-libérales, nous défendons un syndicalisme qui aide ses adhérentEs à comprendre que le contexte général et ses conséquences sur leurs métiers résultent de choix idéologiques qui ne sont pas inéluctables, et

ce faisant, lutte contre la résignation, redonne l'espoir d'un autre monde possible, favorise les mobilisations les plus larges... pour permettre au mouvement social d'être enfin entendu et in fine à nos revendications spécifiques d'aboutir. Cela passe par la qualification claire des choix et stratégies gouvernementaux, ce qui, à notre avis, n'est pas encore suffisamment le cas au SNEP-FSU.

Les militantEs de l'École Emancipée



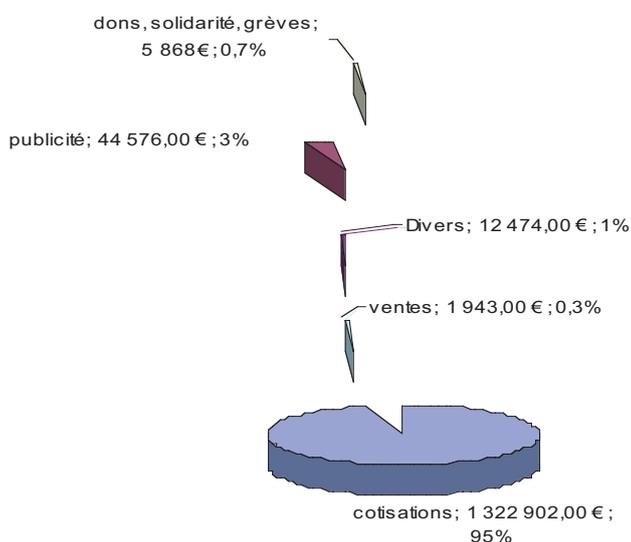
Rapport

pour les années 2010/2011

Ces trois années, en dehors des événements statutaires (congrès), ont été marquées par une activité syndicale importante, dictée à la fois par l'actualité et par la volonté de la direction nationale de proposer, autour de rencontres et de stages nationaux, des réflexions sur le métier, les programmes, la carrière, la protection sociale, les salaires.... Toutes ces initiatives ont bien sûr pesé sur le budget du siège national et des académies. Mais tous ces événements, programmés ou non, ont été des choix assumés. Même s'ils ont eu un impact financier, ils sont apparus comme des moments incontournables pour la défense et la promotion de notre discipline, de ses enseignants, du sport scolaire et du service public du sport, et ceci à tous les niveaux de notre champ d'intervention.

Cette dynamique n'est rendue possible que par toutes celles et ceux qui apportent au SNEP leur confiance et leur participation financière par leur adhésion.

En effet plus de 95% de notre budget est alimenté par les seules cotisations syndicales. On mesure mieux alors toute l'importance, pour pouvoir poursuivre une activité syndicale ambitieuse, de maintenir et d'augmenter notre taux de syndicalisation. La relative stabilité actuelle ne saurait suffire à répondre aux enjeux qui sont devant nous !



LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

La mise en place des nouvelles règles comptables en 2010, liées à la transparence financière, s'est poursuivie.

Notre comptabilité est maintenant contrôlée et vérifiée par un expert comptable. Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes et publiés depuis 2012 sur le site du Journal Officiel. Les trésoriers et trésoriers académiques et départementaux du SNEP, largement sollicités pour répondre à ces nouvelles dispositions ont tou(te)s répondu présent(e)s. Dernier élément : ces nouvelles exigences ont bien évidemment un coût sur notre budget de près de 20 000 euros par exercice, ce qui est loin d'être négligeable !

ANALYSE DES ELEMENTS BUDGETAIRES :

Pour une meilleure lisibilité, nous conservons une présentation des exercices du siège national d'une part et des académies et départements d'autre part.

Siège National : deux exercices, 2011 et 2012 sont déficitaires. Il faut mettre ces résultats en parallèle, d'une part avec les événements qui ont marqué cette période (octobre 2010 : " Les EPS*iliades* " près de 1 900 collègues, 80 000 euros mars 2011 : congrès du SNEP à Guidel, 100 000 euros mars 2012 : colloque "Sport Demain Enjeu Citoyen" 200 collègues 9 000 euros), et d'autre part la volonté en 2012 d'animer et d'impulser la réflexion en multipliant les initiatives et les stages nationaux.

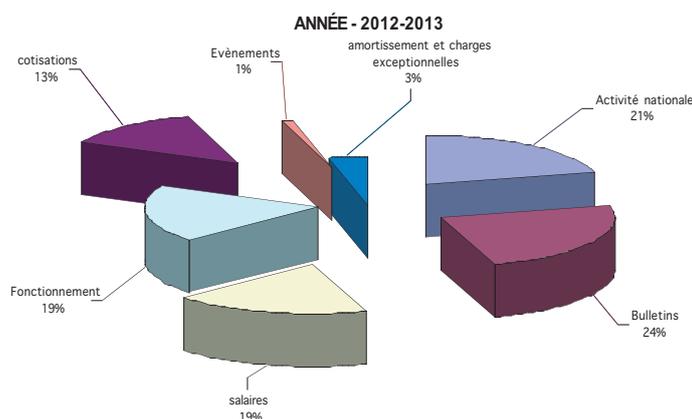
En 2013 il était nécessaire de retrouver un équilibre budgétaire si nous ne voulions pas compromettre les initiatives à venir – Congrès 2014 – EPS*iliades* 2015. Deux initiatives ont cependant marqué le calendrier (novembre 2013 : FSGT-SNEP "Initiative Mérand", 100 collègues, 6 000 euros, mars 2013 : "Les états Généraux de l'EPS", 200 collègues 13 000 euros).

Charges Siège National	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Activité nationale	283 185,00 €	318 574,00 €	221 198,00 €
Bulletins	315 465,00 €	382 050,00 €	311 551,00 €
Salaires	246 778,00 €	262 877,00 €	252 545,00 €
Fonctionnement	250 968,00 €	268 528,00 €	248 797,00 €
Cotisations	174 500,00 €	169 653,00 €	166 742,00 €
Evènements	16 195,00 €	8 793,00 €	181 274,00 €
Amortissement et charges exceptionnelles	46 529,00 €	20 327,00 €	27 050,00 €
Total	1 333 620,00 €	1 430 802,00 €	1 409 157,00 €
RÉSULTAT EXERCICE	54 143,00 €	-56 633,00 €	-46 839,00 €
Disponibilités	494 134,00 €	425 992,00 €	469 694,00 €



financier

- 2011/2012 - 2012/2013



Analyse de l'importance de chaque chapitre dans le budget du SNEP 2012-2013.

1^{er} budget, (équivalent à 2 353 syndiqués) : celui de l'information au travers des publications : bulletin national - magazines - 3 N° spéciaux du "Contre Pied" et le SNEP-Atout.

2^{ème} budget, (équivalent à 2 022 syndiqués) : l'activité nationale. Elle recouvre les frais de déplacement et d'hébergement des responsables nationaux, ainsi que la prise en charge des stages nationaux et des réunions statutaires. Le renouvellement de la direction nationale par des militants moins proches de la région parisienne impacte aussi ce chapitre.

3^{ème} budget, (équivalent à 1 792 syndiqués) : les frais de fonctionnement. Ils recouvrent toutes les dépenses liées au local et aux entreprises extérieures (informatique - reprographie - honoraires - impôts...).

4^{ème} budget, (équivalent à 1 762 syndiqués) : les salaires des personnels de droit privé, au nombre de 6, correspondent à 5 emplois à temps plein et 1 à temps partiel (les variations de la masse salariale d'une année à l'autre s'expliquent principalement par une quotité de temps partiel différente.).

5^{ème} budget, (équivalent à 1 246 syndiqués) : versement des cotisations aux organismes fédéraux et internationaux. 75% de ces cotisations représentent notre participation au fonctionnement de la FSU.

Ces proportions sont quasiment identiques à celles que nous avons présentées lors du bilan financier du dernier congrès à Guidel.

Les fonds disponibles, qui couvrent juste 4 mois de fonctionnement, sont indispensables pour couvrir les événements statutaires comme le prochain congrès du SNEP à Vogüé et les initiatives à venir.

ACADÉMIES ET DÉPARTEMENTS

99 trésorier(e)s en métropole et outre-mer gèrent localement les finances du SNEP.

Les recettes sont essentiellement le résultat de la part de la cotisation restant à l'académie (41 euros par syndiqué). Tout comme pour le national, et logiquement, les deux exercices 2011 et 2012 sont déficitaires.

Recettes Acad.-Dépt.	2013	2012	2011
cotisations	397 112,00 €	387 560,00 €	383 535,98 €
dons, solidarité	5 259,00 €	4 277,80 €	22 814,67 €
services extérieurs	2 712,91 €	12 000,00 €	4 465,35 €
ventes	358,00 €		8 806,86 €
Total	405 441,91 €	403 837,80 €	419 622,86 €
Charges Acad.-Dépt.			
Activité acad-dépt.	132 941,00€	141 105,80 €	127 119,76 €
Bulletins	67 946,00 €	90 314,00 €	69 578,25 €
Fonctionnement	159 216,00 €	171 169,00 €	191 219,19 €
cotisations	1 815,46 €	2 782,00 €	36 760,61 €
Total	361 918,46 €	405 370,80 €	424 677,81 €
Exercice Acad.-Dépt.	43 523,45 €	- 1 533,00 €	- 5 054,95 €
DISPONIBILITÉS			
Académies	338 974,00 €	315 127,00 €	330 431,00 €
Départements	334 503,00 €	316 376,00 €	290 733,00 €

Le montant des frais liés à l'activité académique et départementale s'explique par la multiplicité des structures et les nombreux déplacements auxquels sont soumis les militant(e)s.

Les services extérieurs représentent des participations aux frais de structure ainsi que des participations liées aux événements.

Les fonds disponibles peuvent paraître importants, mais ils sont à rapporter aux 99 structures. Ils permettent entre autres de démarrer l'année syndicale et de pouvoir anticiper sur les actions à venir.

CONCLUSION

Après deux années de déficit budgétaire, l'exercice 2012-2013 dégage un excédent qui nous permet de rééquilibrer nos disponibilités, indispensables dans la perspective des actions et événements à venir.

Les différentes lignes budgétaires restent stables, ce qui nous permet de penser que notre activité syndicale est cohérente dans nos choix d'organisations et nos ressources.

Mais s'il fallait encore le rappeler, les syndiqués restent les seuls acteurs de l'avenir de notre syndicat, alors faisons tout pour que les enseignants EPS s'impliquent encore plus dans l'action syndicale et rejoignent le syndicat.

Didier ABRIOU, Trésorier National sortant



Thème 1

Pour une société solidaire et démocratique

1/ Partie générale

Alternatives économiques, sociales et environnementales

Nous le constatons chaque jour, la crise financière, économique, sociale et environnementale n'est nullement terminée et fait des ravages, les inégalités sociales se creusent. La satisfaction des besoins légitimes et justifiés en services publics, protection sociale (santé, famille, retraite, ...), logement, emploi... est mise à mal.

Le SNEP considère que le choix de l'austérité, quasi général dans les pays européens, ne fait qu'accentuer les difficultés des populations, sans résoudre la crise.

En quoi et pourquoi le SNEP-FSU doit-il participer à la construction d'alternatives économiques, sociales et environnementales, nécessaires à la satisfaction des revendications qu'il porte et sur lesquelles il veut mobiliser les collègues ?

- **Le SNEP et la FSU plaident pour un autre partage des richesses. Au moment où le gouvernement engage une réforme fiscale, quelles exigences porter ?**
- **Comment analyser, pour les dépasser, les difficultés rencontrées dans la dernière période pour mobiliser ? Comment et avec qui construire et mobiliser sur ces questions ?**

Evolution du paysage politique et sociétal

Montée de l'extrême droite, recherche de boucs émissaires (Cf. Roms), détournement de la colère sociale, à leur profit, par les forces conservatrices, repli sur soi, individualisme grandissant, développement du sexisme et montée du communautarisme, remises en cause de la laïcité (notamment dans le système éducatif et le sport), ..., le paysage politique et sociétal évolue dangereusement, en France et ailleurs.

- **Quelle activité le SNEP, avec la FSU et le syndicalisme se réclamant d'une transformation sociale progressiste, doit-il mener pour participer au développement de la démocratie sociale, des solidarités et de la laïcité, en France et au plan international ?**

2/ Partie « éducation »

Dans un contexte compliqué, un projet syndical ambitieux et exigeant pour tous les jeunes

Face aux difficultés reconnues de notre système éducatif à faire réussir tous les élèves et à réduire les inégalités scolaires et sociales (avec des causes internes à l'École mais aussi externes), la loi de refondation de l'école de la République, votée le 8 juillet 2013, affirme des principes, des ambitions chiffrées, (par exemple amener plus de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et 50% à un diplôme de l'enseignement supérieur). Elle prend un certain nombre de mesures, notamment pour le 1^{er} degré. Elle programme des moyens, essentiellement en recrutements. Mais, en ne remettant pas en cause la ligne générale de la centration sur un socle commun et en ne revenant pas sur les réformes contestées notamment pour le second degré, elle reste très en deçà de nos exigences.

Le SNEP porte, avec la FSU, un projet éducatif ambitieux, et qui repose sur le présupposé que « tous les élèves sont capables de réussir à l'école », formulation reprise dans la loi de refondation. La priorité accordée dans la loi au premier degré est certes pertinente, mais cela ne suffira pas. Il faut développer et réformer tous les autres niveaux d'enseignement (collège, lycées, enseignement supérieur). Il faut notamment porter la scolarité obligatoire à 18 ans et améliorer toutes les « charnières scolaires » : Maternelle-CP, CM2-6^{ème}, 3^{ème}- seconde, Terminale-enseignement supérieur.

Cela nécessite également une réflexion approfondie sur les contenus enseignés (programmes) et les pédagogies mises en œuvre. Cela ne se fera pas sans une formation refondée des personnels et notamment des enseignants, à l'opposé de celle des années Darcos/Chatel, mais aussi sur d'autres bases que celles que trace la mise en place des ESPE.

Il faut enfin revaloriser le métier et le statut des enseignants, leur redonner confiance dans l'action publique à laquelle ils contribuent, les considérer comme des personnels de conception et non d'application.

- **Quelle analyse de la situation, du contexte et des facteurs de difficulté ?**
- **Le projet défendu par le SNEP et la FSU est-il pertinent ? En particulier pour atteindre l'objectif affiché de réussite de tous ? Aide-t-il les militants et les collègues ? Permet-il de créer une dynamique professionnelle et syndicale ? Comment et sur quoi approfondir la réflexion ?**
- **En quoi l'acte III de la décentralisation risque-t-il d'impacter nos revendications ?**

Un débat éducatif âpre et lourd de conséquences

Le dossier de l'éducation prioritaire est actuellement en phase de concertation/négociations.

- **Quelles positions et propositions du SNEP ?**

Dans l'enseignement supérieur, la loi ESR votée en août 2013 ne répond pas aux attentes et n'est pas en rupture avec la politique précédente. Malgré certains objectifs louables sur la réussite des étudiants, cette loi d'orientation avec des moyens contraints et la poursuite de la LRU et des RCE ne permet pas une dynamique de démocratisation qui est en panne.

- **De quel service public démocratisé, national, laïque de l'ESR, avon-nous besoin ? Avec quels personnels ?**
- **Quels éléments de rupture permettraient une réelle massification et démocratisation de la réussite dans l'enseignement supérieur ?**

Ecoles, collèges, lycées, voie professionnelle, enseignement supérieur :

- **Quelles principales revendications le SNEP, avec la FSU, doit-il porter dans les débats en cours et les chantiers ouverts par le ministère, sur les dossiers généraux, hors EPS ?**

Le ministère a cru qu'un consensus existait sur la réforme du temps scolaire dans le premier degré, sans en peser toutes les conséquences, en particulier dans sa mise en œuvre.

- **Faut-il appréhender autrement la réforme du temps scolaire ? Quelles questions cette réforme pose-t-elle pour l'EPS ? Quelles propositions porter pour une bonne réforme du temps scolaire (Plus et mieux**



d'école ?) et empêcher les confusions entre scolaire, péri et extra scolaires ?

3/ Sport :

Le Sport : démocratisation et émancipation en panne voire en recul !

Le sport, en particulier celui de haut niveau, est pris dans l'étau de la « marchandisation ». La politique menée par le Ministère chargé des sports (MSJEPVA) avec son budget ridicule et sa subordination aux ministères sociaux et de la santé, ne permet pas d'y échapper et de développer une réelle démocratisation notamment pour les femmes et les catégories socialement peu ou pas favorisées.

Nos dix propositions pour un sport démocratisé et émancipateur sont un projet à décliner et à diffuser.

- **Comment faire pour que la question du sport, en particulier sur la défense du service public et des personnels du ministère, sur l'analyse des évolutions du sport et les événements sportifs internationaux, soit mieux portée dans le débat et l'action à tous les échelons militants du SNEP dont celui des syndiqués ? Quelles alliances sont à créer, à développer dans le champ du sport ?**

Le système français, avec un ministère chargé des sports qui pilote, intervient, avec ses personnels en responsabilité directe, avec des missions centrées sur le sport et un budget conséquent est actuellement remis en cause.

- **Pour un véritable service public du sport, ce système reste-t-il pertinent ? Quelles revendications porter ?**

Pour la formation des cadres sportifs, le SNEP-FSU revendique le rapprochement de la culture STAPS et la culture MSJ avec la visée de l'élévation du niveau de formation et de qualification pour tout intervenant dans le sport, y compris les formateurs de formateurs

- **Quelles revendications sur la formation aux métiers du sport ?**

Quelle contribution de l'EPS, du sport scolaire et du sport à la réduction des inégalités ?

Préambule

Les travaux des congrès académiques, puis du congrès national se dérouleront dans un contexte « politico didactique » où le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) aura démarré son activité avec la réécriture du socle et celle des programmes en commençant par ceux du primaire.

Le processus de réflexion engagé avec la profession par le SNEP (Manifeste, Etats généraux, enquête flash sur les programmes et les référentiels), connaîtra une étape importante avec ces temps de congrès.

L'objectif doit être de formaliser l'orientation des propositions que nous aurons à porter, à faire valoir, à faire prendre en compte, à chaque fois qu'un espace de concertation et d'expression s'ouvrira à nous ou que nous réussirons à créer.

Pour mener à bien l'opération, la direction nationale a considéré qu'il fallait effectuer des choix, qu'il fallait centrer notre réflexion sur les points qui nous semblent stratégiquement déterminants à traiter dans le contexte actuel.

La proposition qui est faite prend la forme de 3 entrées dans le débat, non hiérarchisées en importance ou en ordre de traitement, formant un ensemble à même d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés.

1^{ère} entrée : rôle, place, fonction de l'EPS et du sport scolaire dans l'école de demain : quelle EPS pour contribuer à la réduction des inégalités scolaires ?

Dans une société où les inégalités sociales s'accroissent et frappent de plein fouet le système éducatif, l'Ecole peine à prendre en charge les inégalités scolaires.

La « matrice disciplinaire », socle des actuels programmes en EPS, ne permet ni de répondre à cette situation, ni d'avoir une vision d'ensemble du rôle, de la place, de la fonction de l'EPS.

Dans leur pratique quotidienne, les enseignants d'EPS traitent concrètement de problématiques générales et sociétales qui sont au cœur des enjeux de l'école : la réussite de tous, la prise en charge de la mixité, le souci de l'égalité, le plaisir d'apprendre, l'apprentissage du vivre ensemble, de la santé, ...

Comment le SNEP intègre ces dimensions dans des propositions :

- qui portent une vision d'ensemble de l'EPS de la maternelle à l'université (quelle approche curriculaire ?)

- en terme de contenus, de programmes, de conditions de mise en œuvre (horaires, installations sportives), de formation initiale et continue des personnels ?

2^{ème} entrée : l'EPS et le sport scolaire peuvent-ils contribuer à répondre aux questions sportives de la société ? Quelle contribution peuvent-ils apporter à la rénovation du sport dans la société ?

Le mouvement sportif se préoccupe très peu du statut culturel des activités physiques et sportives.

Il s'agit d'une question essentielle pour l'EPS à l'intérieur de l'école, qui se prolonge dans le travail sur le statut didactique et pédagogique des APSA.

Nous proposons de répondre aux questions à partir d'un double point de vue :

- du point de vue des contenus : quels choix d'APSA et d'objectifs d'appropriation aux différentes étapes de la scolarité ? Quel type de programme cela nécessite-t-il ?
- du point de vue des dispositifs : quelle articulation entre les dispositifs internes à l'école (horaire obligatoire / sport scolaire / système d'option) ? Quelle articulation entre l'école et le hors école ?

3^{ème} entrée : changer le métier, sortir des dérivées actuelles de l'évaluation-certification.

L'enquête Flash montre que le souci professionnel principal exprimé par les collègues porte sur les référentiels, sur leur conception, sur leur contenu, sur la fonction de pilotage que l'institution leur fait jouer.

Aujourd'hui, l'EPS est en tension entre l'exigence de programmes et de procédures de certification harmonisées sur l'ensemble du territoire (dimension de Service Public) et une indispensable marge de manœuvre et d'initiative permettant à l'enseignant de garder son rôle de concepteur de son enseignement et une adaptation pragmatique aux conditions locales (principe de réalité).

La méthode utilisée par l'institution (prescription autoritaire, absence de débat préalable, absence de régulation et d'ajustement progressif) conduit à un large rejet de fond articulé avec une adaptation de surface de la part d'un grand nombre de collègues.

Pour répondre à cette situation, quelles propositions doit faire la SNEP pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'EPS avec les dispositifs d'évaluation ?



Thème 3

Enseignants EPS, professeurs de sport, quels métiers ?

Les questions sur le métier sont au cœur de la période actuelle avec le débat engagé sur cette question 0 à l'éducation.

Le SNEP, dans ce cadre, propose des perspectives aux collègues et garde comme boussole plusieurs principes : la nécessité du renforcement du rôle de concepteur des enseignants (sortir des pressions et injonctions diverses des hiérarchies, conserver notre liberté pédagogique,...), la reconnaissance du travail collectif en équipe et de la spécificité de notre métier d'enseignant d'EPS liée à la pénibilité (santé, fin de carrière, condition de travail), la revalorisation sociale et salariale (indiciaire et indemnitaire, corps unique EPS,...) de l'exercice du métier indispensable pour son attractivité, le renforcement d'outils de gestion solidaires, la garantie de l'égalité professionnelle quels que soient les fonctions et les types de lieux d'exercice.

La quasi-totalité de ces principes sont valables pour les collègues du secteur sport, particulièrement confrontés à la transformation de leurs missions et de leur métier.

En tout état de cause, les questions de formations initiales et continuées sont des éléments déterminants pour le développement d'une professionnalité de haut niveau pour en finir avec les difficultés et l'échec scolaires. Cela pose également la question des conditions de l'entrée dans le métier.

Le SNEP travaille avec les autres syndicats du second degré de la FSU pour avancer des revendications communes et se prononcer sur les propositions du ministère : par exemple la pondération des heures d'enseignement, la prise en compte des heures effectuées en dehors des cours d'enseignement (préparation, correction...), l'abaissement des services, ... Pour cela, le SNEP informe



les collègues, mène le débat avec la profession, mobilise et agit (Cf. pétition coordination) pour que le résultat des chantiers sur le métier soit au bénéfice de tous et au service d'un système éducatif plus juste et plus efficace.

Ces constats et postulats de départ impliquent que nos congrès se posent un certain nombre de questions et que nous y répondions collectivement :

Statut :

En quoi et pourquoi le statut particulier de Professeur d'EPS est-il un avantage pour le développement de l'EPS et du Sport Scolaire ?

ORS :

Est-il légitime que les professeurs d'EPS disposent d'une Obligation Réglementaire de Service différente des enseignants des autres disciplines ?

Etre concepteur :

Quelles garanties sont nécessaires pour exercer en toute responsabilité nos missions de concepteur au service des usagers du service public ?

Quelle place et quel rôle devons-nous avoir dans le développement du service public ? Quelles relations avec les hiérarchies sont à même de favoriser l'efficacité du service public ?

Carrière :

Un déroulement de carrière identique pour tous au meilleur rythme est-il pertinent pour faire progresser le service public ? Quelles dispositions permettraient de mettre fin aux discriminations de quelque nature qu'elles soient ?

Comment garantir le droit à une mobilité choisie tout en garantissant la continuité du service public sur tout le territoire ?

Quels moyens mettre en œuvre pour garantir les mêmes droits aux enseignants d'EPS et aux professeurs de sport quelles que soient les fonctions exercées, les lieux d'exercice ?

Conditions de travail - Pénibilité - Santé :

Quelles sont les difficultés spécifiques liées à l'exercice de nos métiers ? Quelles solutions mettre en œuvre pour exercer nos métiers dans de bonnes conditions tout au long de notre carrière ? Quelles structures sont à améliorer pour nous protéger et nous défendre ?

Revalorisation :

Quelles voies privilégier pour reconquérir des avancées salariales, contrer le déclassement de nos métiers et reconnaître nos rôles dans la société ?

Formation :

Quelles exigences avoir pour une formation initiale et continuée qui assure le développement d'une professionnalité de haut niveau afin de répondre aux enjeux de la démocratisation ?

Précarité :

Comment lutter contre la précarité et améliorer les conditions de travail des non-titulaires ?

Le SNEP doit porter et faire aboutir des revendications statutaires, de conditions de travail, de revalorisation, de formation pour atteindre cet objectif difficile mais réalisable de permettre la réussite et l'émancipation de tous les élèves, étudiants, citoyens.



Quel outil syndical, quelle syndicalisme ?

Participer au renforcement du syndicalisme de masse, de lutte et de transformation progressiste dont le SNEP-FSU se réclame

Face au passage en force du pouvoir, sous la mandature précédente, les luttes importantes, souvent unitaires, pour défendre les salariés et le modèle social français se sont développées en résistance aux contre réformes libérales. Pour autant, ces mobilisations n'ont pas entraîné un renforcement du syndicalisme. Sa division, le taux de syndicalisation restent ses points faibles.

Dans notre secteur propre, notre syndicalisme majoritaire participe activement aux luttes unitaires et initie des mobilisations spécifiques. Il pèse sur les choix et fait prendre en compte des alternatives. Il obtient des avancées intéressantes (postes, guide installations sportives, décret sur le sport scolaire, les coordinations EPS et district UNSS, ...). Là encore, les avancées syndicales semblent peu perçues, en particulier des collègues « éloignés » du syndicat. Même si les collègues maintiennent un haut niveau de confiance dans le SNEP-FSU, cela n'entraîne pas de hausse des adhésions.

Nous considérons que c'est en construisant les revendications avec les personnels, en montant le niveau du rapport de force que nous nous donnerons les moyens d'engranger d'autres « victoires », de transformer le réel, de « ré enchanter » le métier. C'est la condition pour réorienter les choix politiques vers la satisfaction des besoins humains et environnementaux. La lente érosion du syndicalisme, à laquelle le SNEP-FSU n'échappe pas, doit nous questionner.

Les débats de ce thème s'organiseront autour de trois axes :

- Avenir et renforcement du SNEP-FSU.
- Avenir et renforcement du syndicalisme en France.
- Avenir et renforcement du syndicalisme international.

1. Renforcer le SNEP-FSU

Pour continuer à avoir un SNEP fort pour la discipline, le métier, les jeunes, chaque enseignant d'EPS, chaque professeur de sport, il faut plus d'adhérents et de militants.

a. Mieux être en lien avec le SNEP-FSU

Le SNEP, au delà de l'acte d'adhésion, cherche à créer avec chacun-e un réseau d'échanges dans la durée.

En tant qu'adhérent, quels contacts, quels types d'échanges aimeriez-vous avoir avec les militants, les Commissaires Paritaires ? Quels moyens d'informations privilégieriez-vous ? Comment feriez-vous évoluer le SNEP-FSU ?

À quelles conditions rendre votre engagement pérenne ?

b. Mieux contribuer aux processus de décisions

Le SNEP cherche également à rendre chacun-e, acteur de la vie syndicale. Il se dote de moyens permettant à toutes et tous d'y participer (AGD, congrès, réunions, stages,...).

À quelles conditions rendre votre engagement participatif ?

Comment être plus et mieux concepteur de la vie syndicale ?

Quelles formes d'activité vous semblent prioritaires ?

Vers quelles formes d'actions tendriez-vous ? Pour mieux en débattre, décider de celles-ci et les populariser, quelles démarches proposeriez-vous ?

c. Mieux contribuer au développement de l'action et au renforcement du SNEP-FSU

Parce qu'il nous faut un outil SNEP fort, en tant qu'adhérent-e, militant-e vous participez, selon la nature de votre engagement syndical, au développement de l'action et de l'adhésion.

Vous pouvez, en tant qu'adhérent-e, être déjà un relai syndical dans votre établissement, votre secteur pour le SNEP. Vous pouvez aussi faire vivre les sections FSU (établissement, secteur, département).

À quelles conditions construire une implication militante au SNEP, dans la FSU ?

Quelles seraient vos attentes, vos besoins pour y contribuer ? Quels outils mettre à disposition pour faciliter ces activités ? Quelle politique de formation souhaiteriez-vous dans ce cadre ?

Le militantisme ne se décline pas encore de la même façon pour les hommes et les femmes. Comment favoriser les prises de responsabilités des femmes et assurer une représentativité équilibrée dans les différentes instances ?

2. Avenir du syndicalisme en France

Le congrès de notre fédération a considéré que l'autonomie actuelle de la FSU devait être dépassée.

Pour rappel : la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) était membre de la CGT avant la scission de 1947 qui a vu la CGT se diviser en deux : CGT d'un côté, CGT-FO de l'autre. La FEN fit alors le choix de l'autonomie (pour ne pas être rattachée à l'une des deux confédérations). La FSU, créée en 1993 par exclusion de certains syndicats (dont le SNEP) de la FEN, est autonome mais porte comme mandat l'unification syndicale et considère qu'il faut

construire un nouvel outil, ouvert à tous. Proposant un travail commun aux autres organisations elle a pu engager des initiatives nationales avec la CGT et avec Solidaires. Elle propose d'étendre ces initiatives au plus près du terrain et des salariés pour mieux dépasser les clivages actuels et travailler à des rapprochements.

Comment vivez-vous la division syndicale ?

Comment tenir l'équilibre entre l'unité d'action et la définition de plateformes les plus exigeantes possible ?

Est-il possible et souhaitable de dépasser l'opposition entre un syndicalisme « d'accompagnement » et un syndicalisme « de transformation sociale progressiste » ?

Comment et avec qui aller plus loin vers la construction à terme d'une nouvelle organisation regroupant des organisations actuellement dispersées ?

Notre syndicalisme entend se mêler des maux qui traversent notre société. Il ne reste pas indifférent aux problématiques telles l'homophobie, la xénophobie, la pauvreté, les violences faites aux femmes...

Comment mieux construire des alliances en respectant la spécificité de l'engagement syndical et celui du mouvement associatif ?

3. Avenir du syndicalisme international

La situation politique, économique et sociale en France est influencée par les politiques européennes, le pilotage d'organismes (FMI, BM...) internationaux et le poids des forces économiques mondialisées. Notre syndicalisme participe à des forums sociaux internationaux et intervient sur les questions de paix, de droits de l'homme et libertés dans le Monde. Le syndicalisme s'est doté d'instance comme la CES (Confédération Européenne des Syndicats) et la CSI (Confédération Syndicale Internationale) auxquelles la FSU, malgré ses demandes, n'est pas encore affiliée.

Dans son champ spécifique, le SNEP-FSU intervient et anime le débat sur la place de l'EPS en Europe (EUPEA) et sur les évolutions du sport.

Face aux politiques menées en Europe et les dégâts orchestrés par les politiques d'austérité, les salariés ne doivent-ils pas rechercher des convergences de revendications et d'actions et faire vivre un syndicalisme européen et mondial plus déterminé à peser sur les choix politiques en Europe et dans le monde ?

Quelle contribution du SNEP-FSU et de la FSU ?

Etudiants, enseignants d'EPS, enseignants chercheurs, professeurs des écoles, conseillers pédagogiques, pratiquants...

Soutenez en adhérant au Centre EPS & Société

Association créée en 1996 par le SNEP-FSU, EPS & Société regroupe celles et ceux qui sont animé-es par la volonté d'avoir un espace de débat original et exigeant sur L'EPS, le sport scolaire, leurs rapports aux pratiques sociales sportives et artistiques. L'enjeu est d'assurer toujours mieux le développement de chacune et chacun et l'émancipation personnelle de toutes et tous sans exception.

La revue ContrePied* ainsi que les nombreux séminaires et colloques organisés, sont le moyen par lequel la discussion s'engage, les réflexions s'aiguisent, les contradictions émergent, l'action, l'expérimentation peuvent se développer. Il s'agit de mieux comprendre la réalité de l'EPS, du métier d'enseignant, du sport scolaire, d'appréhender simultanément ce qui se joue d'essentiel et d'un point de vue humain dans le champ des pratiques sociales artistiques et sportives.

Nous vous proposons de devenir partenaire, dès aujourd'hui, de cette communauté des « ami-es de l'EPS » ! Le débat est nécessaire pour

qu'une discipline vive. Le risque est grand aujourd'hui qu'il soit confisqué par des « experts ».

Avec vous, nous voulons au contraire partager les analyses, réflexions, propositions pédagogiques.

Avec vous, nous pouvons continuer à faire de la profession une force, une dynamique, un levier pour défendre et transformer l'EPS et l'Ecole.

Pour 10 euros, prix de l'adhésion à l'association, vous apportez votre contribution pour qu'existe une revue professionnelle et, au-delà, d'un mouvement des idées.

** Il est possible de se procurer les ContrePied (voir sur notre site www.contrepied.net) déjà parus au prix unitaire de 6, 8 ou 10 euros (+ 2 euros de frais de port – offert à partir de 5 numéros commandés).*



Adhésion 2013-2014

Donne droit aux ContrePied*
-HS7 Egalité
-HS8 Badminton
-HS9 Football

Je soutiens !



Je soutiens le Centre EPS et Société et sa revue ContrePied en versant la somme de (entourer le montant choisi) :

10€ - 20€ - 30€ - 40€ - 50€

Autre montant (à préciser) : _____

NOM-PRENOM : _____

Adresse : _____

Code postal-Ville : _____

Mel (écrire lisiblement) : _____

Tél : _____



A renvoyer, accompagné de votre chèque à l'ordre de « EPS et Société - CCP 4148125 X La Source », au CENTRE EPS ET SOCIETE – 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS

**Il est possible de se procurer les précédents ContrePied sur notre site www.contrepied.net*